

Septembre 2014

Baromètre bancaire 2014

L'évolution conjoncturelle des banques en Suisse

Baromètre bancaire 2014

Table des matières

.....	
Executive summary	3
.....	
1 Le secteur bancaire suisse	5
1.1 Evolutions en 2013	6
1.2 Evolutions en 2014	8
.....	
2 Résultat des banques	9
2.1 Evolutions en 2013	9
2.2 Evolutions en 2014	12
.....	
3 Opérations au bilan	12
3.1 Evolutions en 2013	13
3.1.1 Evolution des bilans	13
3.1.2 Evolution des opérations de crédit en Suisse	16
3.2 Evolutions en 2014	18
.....	
4 Gestion de fortune	19
4.1 Evolutions en 2013	19
4.2 Evolutions en 2014	22
.....	
5 Emploi dans les banques en Suisse	23
5.1 Evolutions en 2013	23
5.2 Evolutions en 2014	24
.....	
6 Focus: l'Union bancaire européenne	27
.....	
7 Bibliographie	31
.....	

Executive summary

Les banques en Suisse constituent un secteur important pour l'économie nationale, puisqu'elles assurent quelque 6% de la création de valeur totale.

A fin 2013, on comptait en Suisse 283 établissements bancaires, soit 14 de moins que l'année précédente. Sont en effet intervenus en 2013 huit rachats, une fusion, cinq retraits du statut bancaire ainsi que la fermeture d'une filiale bancaire étrangère. A l'inverse, un nouvel établissement bancaire est venu compléter la liste, puisque PostFinance a obtenu le 26 juin 2013 l'autorisation nécessaire pour exercer en tant que banque et négociant en valeurs mobilières. De par la taille de cet établissement, certaines statistiques de la Banque nationale suisse (BNS) ont enregistré en 2013 une hausse spectaculaire.

La tendance à la consolidation du secteur bancaire suisse, observée ces dernières années, s'est poursuivie au premier semestre 2014. Divers rachats ont été effectués, qui devraient accélérer la mutation structurelle au sein du secteur. Cette tendance est principalement le fait des banques étrangères.

Par ailleurs, diverses évolutions juridiques en matière de fiscalité internationale ont marqué l'année 2013 et le premier semestre 2014. C'est ainsi que fin août 2013, le Conseil fédéral suisse et le «Department of Justice» (DoJ) américain ont rendu public le Programme de règlement du différend fiscal. En mai 2014, Credit Suisse est parvenu à un accord global et définitif avec les autorités américaines, trouvant ainsi une issue aux procédures en cours liées à ce différend fiscal.

Les banques en Suisse ont enregistré en 2013 un résultat consolidé en hausse de 3,1%, à CHF 60,8 milliards. Cette progression résulte de l'augmentation du résultat des opérations d'intérêts ainsi que des produits des opérations de commissions et prestations de services. Les deux autres composantes du résultat consolidé – résultat des opérations de négoce et autres résultats ordinaires – se sont inscrites en recul par rapport à 2012. Les impôts sur le bénéfice versés par les banques en Suisse se sont élevés en 2013 à CHF 1,93 milliard, ce qui correspond à une hausse de 25% par rapport à 2012.

Au cours des premiers mois de l'année en cours, on a assisté à une augmentation du volume des transactions boursières en Suisse, ce qui a un impact positif sur le résultat des opérations de commissions et prestations de services. Les taux d'intérêt devaient rester bas, de sorte qu'un accroissement des marges ne semble pas se profiler, notamment en ce qui concerne les opérations d'intérêts. En termes de coûts, les durcissements en matière de réglementation auront des répercussions. La morosité des perspectives conjoncturelles mondiales ainsi que les problèmes budgétaires de la zone euro, toujours irrésolus, sont deux difficultés supplémentaires qui pèsent sur les résultats des banques en Suisse.

Le total des bilans des banques en Suisse s'est inscrit en hausse de 2,6% en 2013, à CHF 2 849,2 milliards. Cette progression résulte toutefois de l'intégration de PostFinance dans les statistiques de la BNS. Sans ce facteur, le total des bilans aurait baissé de 1,7%. Le groupe des banques étrangères a affiché le plus fort recul (-12%), mais cela s'explique principalement par la diminution du nombre de ces établissements. Le total des bilans s'est inscrit en hausse pour tous les autres groupes de banques, à l'exception des deux grandes banques (-3,1%).

L'octroi de crédit par les banques en Suisse demeure intact. Le volume total de l'encours de crédit national s'élevait en 2013 à CHF 1 045,4 milliards, dont CHF 175,6 milliards provenant de créances sur la clientèle gagées et de créances sur la clientèle en blanc et CHF 869,8 milliards provenant de créances hypothécaires suisses. Les crédits hypothécaires nationaux se sont inscrits en hausse de 4,2% en 2013, ce qui représente un ralentissement par rapport aux deux années précédentes. L'explication réside sans doute notamment dans la révision de l'autorégulation des banques, qui impose des exigences minimales en matière de financement hypothécaire et est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012. Un nouveau renforcement de cette autorégulation est entré en vigueur début septembre 2014.

Sur les cinq premiers mois de l'année 2014, le total consolidé des bilans des banques en Suisse a enregistré une hausse de 2%. Les principales positions actives sont en majorité identiques à la tendance

observée l'année dernière. S'agissant des crédits hypothécaires nationaux, on observe une perte de dynamique (+1,4%).

En 2013, le total des actifs sous gestion dans des banques en Suisse s'élevait à CHF 6 136 milliards. Cela correspond à une augmentation de CHF 340 milliards par rapport à 2012, qui provient d'une croissance des portefeuilles de titres et des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements. En revanche, les placements fiduciaires et les dépôts à terme ont baissé. Les banques ont bénéficié d'afflux de fonds en provenance des marchés émergents ainsi que d'un fort développement du marché des capitaux, ce qui a plus que compensé le recul des actifs sous gestion en provenance d'Europe occidentale.

Les effectifs en Suisse (en équivalents plein temps) ont augmenté de 579 postes en 2013, ce qui les porte à 105 735 postes. Là encore, l'augmentation résulte de l'intégration de PostFinance dans les statistiques de la BNS, sans quoi on aurait enregistré quelque 2 840 suppressions de postes. Les plus fortes réductions de personnel sont intervenues dans les grandes banques et les banques étrangères: pour les premières, en raison de mesures d'économies et, pour les deuxièmes, en raison de la diminution du nombre de ces établissements.

Les banques ont besoin de personnel qualifié. Selon une enquête de l'Association patronale des banques en Suisse (AP Banques), elles ont recruté 3 750 personnes en provenance des Etats membres de l'UE et de l'AELE en 2013. Un éventuel contingentement de la main d'œuvre étrangère est de nature à aggraver le manque de personnel hautement qualifié.

Selon l'enquête de l'Association suisse des banquiers (ASB), 66,1% des banques ayant répondu tablent sur une stabilité de l'emploi au second semestre 2014. Elles sont 18,5% à anticiper une hausse de leurs effectifs, mais 15,4% à envisager une évolution inverse en Suisse. Les premières représentant une part plus importante de l'emploi total, la tendance en matière d'emploi devrait être légèrement positive au second semestre 2014. En revanche, dans les domaines d'activité Private Banking et Opérations de négoce, elle devrait être négative.

1 Le secteur bancaire suisse

Le secteur bancaire suisse contribue de manière déterminante au succès de la place financière suisse, qui compte parmi les premières au monde.

| [Un secteur diversifié ...](#)

Tant Zurich que Genève figurent parmi les dix métropoles financières¹ les plus importantes. Le secteur bancaire suisse se caractérise par une multitude d'établissements bancaires appliquant divers modèles d'affaires et offre une large gamme de prestations de services.

Le secteur bancaire suisse assure une part significative de la création de valeur (environ 6%)² et apporte ainsi une contribution essentielle à la prospérité de la population suisse dans son ensemble. Pour l'heure, il connaît toutefois une phase de transition. Les nouvelles réglementations, l'échange automatique de renseignements avec l'étranger en matière fiscale et les évolutions technologiques (numérisation), associés à l'érosion des marges, conduisent à une mutation structurelle au sein du secteur – avec les opportunités et les risques que cela comporte.

| [et très important pour l'économie](#)

A fin 2013, on comptait en Suisse 283 banques, contre 297 en 2012 (s'agissant des raisons de ce recul, cf. chapitre 1.1.). En fonction de leurs caractéristiques et de leur activité, la BNS les répartit en sept groupes: banques cantonales, grandes banques, banques régionales et caisses d'épargne, banques Raiffeisen, banques étrangères, banquiers privés et «autres banques» (dont les banques boursières et les banques de prêt personnel).

| [Sept groupes de banques en Suisse](#)

Vingt-quatre banques cantonales opèrent en Suisse, dont 21 disposent d'une garantie illimitée de l'Etat. Elles déploient leurs activités dans leurs cantons respectifs, mais ont parfois aussi des filiales au-delà de ce territoire. La plus grande banque cantonale suisse, la Zürcher Kantonalbank (ZKB), a été classée «groupe financier d'importance systémique» par la BNS le 1^{er} novembre 2013. Dès lors, dans le cadre du train de mesures *too big to fail* (Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, LB), elle se voit appliquer en matière de fonds propres et de liquidités des dispositions plus strictes que celles applicables aux autres banques cantonales. En outre, les établissements d'importance systémique sont tenus de prendre des mesures organisationnelles garantissant le maintien de fonctions importantes pour l'économie, comme par exemple le trafic des paiements, en cas de risque d'insolvabilité.

| [Banques cantonales](#)

La Suisse dispose de deux grandes banques: UBS SA et Credit Suisse SA. Toutes deux ont été classées «d'importance systémique» par la BNS. Elles représentent 46,4% du total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse. Elles opèrent à l'échelon international et, en tant que banques universelles, elles proposent une gamme complète de prestations de services bancaires (Retail Banking, Private Banking, opérations avec la clientèle Entreprises, Investment Banking, Asset Management).

| [Grandes banques](#)

Contrairement aux grandes banques, les banques régionales et caisses d'épargne opèrent sur un secteur géographique limité et se consacrent principalement aux activités classiques d'épargne et de crédit hypothécaire. A fin 2013, on comptait en Suisse 64 banques régionales et caisses d'épargne, soit deux de moins qu'une année auparavant.

| [Banques régionales et caisses d'épargne](#)

Le groupe Raiffeisen est un regroupement de banques Raiffeisen organisées en coopératives et présentes dans toute la Suisse. A fin 2013, son

| [Banques Raiffeisen](#)

¹ Z/Yen Group Limited (2014)
² BAKBASEL (2014)

réseau comptait au total 316 banques Raiffeisen indépendantes disposant de 1 032 agences. Le groupe Raiffeisen est le troisième groupe bancaire en Suisse par la taille; les opérations de détail classiques, notamment, font partie de ses compétences clés. Le 16 juin 2014, la BNS a classé le groupe Raiffeisen en tant que «groupe financier d'importance systémique». Il se voit ainsi appliquer des dispositions plus strictes en matière de fonds propres et de liquidités. En outre, le groupe Raiffeisen est tenu de prendre des mesures organisationnelles garantissant le maintien de fonctions importantes pour l'économie en cas de risque d'insolvabilité. Raiffeisen Suisse société coopérative a racheté en 2012 la totalité des parts de Notenstein Banque Privée SA. La BNS continue toutefois de faire figurer cette dernière dans la catégorie «banques boursières» du groupe «autres banques».

Le groupe des banques étrangères comprend les filiales de banques étrangères ainsi que les banques en mains étrangères. Les filiales de banques étrangères travaillent en particulier pour des clients étrangers et opèrent principalement dans le domaine de l'Investment Banking. Quelques banques se consacrent aussi à la gestion de fortune axée sur l'étranger. Contrairement aux banques en mains étrangères, les filiales de banques étrangères n'ont pas de personnalité juridique propre, elles dépendent économiquement et juridiquement de leur maison mère. Les banques en mains étrangères sont constituées selon le droit suisse, mais les participations étrangères y représentent plus de la moitié des droits de vote. Elles opèrent souvent dans tous les domaines d'activité, mais certaines se focalisent sur la gestion de fortune ou l'Investment Banking.

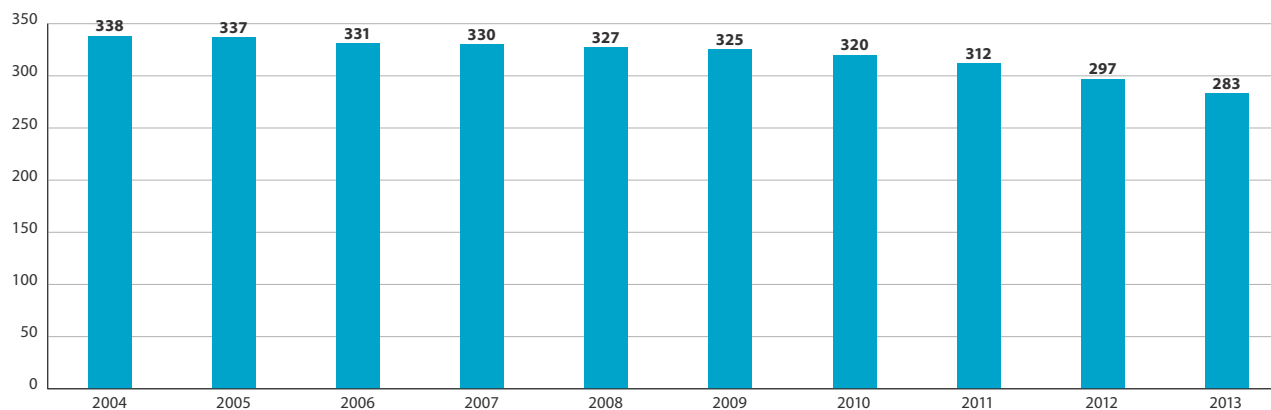
Les banquiers privés, qui opèrent à l'échelon national et international, ont pour activité principale la gestion de fortune et se distinguent des autres groupes de banques notamment par leur forme juridique particulière. Dans ces structures, organisées le plus souvent en sociétés en commandite, au moins un associé est responsable sur son patrimoine personnel. En 2013, on comptait encore onze banquiers privés en Suisse (2000: 17, 2005: 14, 2010:13). Quatre banquiers privés – Pictet, Lombard Odier, Mirabaud et La Roche – ont changé de structure juridique au 1^{er} janvier 2014 pour devenir des sociétés anonymes. Ces changements ont été motivés par l'évolution rapide du cadre réglementaire ainsi que par la forte croissance des établissements concernés, notamment à l'étranger. Ils favorisent l'expansion internationale et permettent ainsi de mieux exploiter les potentiels de croissance.

Comptent parmi les «autres banques» les banques boursières et banques de prêt personnel ainsi que les «autres établissements». Les banques boursières se consacrent principalement aux opérations boursières, aux opérations sur titres et à la gestion de fortune. Les banques de prêt personnel sont des banques commerciales qui opèrent surtout dans les domaines du crédit personnel, du crédit à la consommation et de la vente par acomptes. La catégorie «autres établissements» regroupe les banques que l'on ne peut classer ailleurs. PostFinance en fait partie depuis 2013.

1.1 Evolutions en 2013

A fin 2013, on comptait 283 banques en Suisse, soit 14 de moins que l'année précédente. Sont intervenus en 2013 huit rachats, une fusion, cinq retraits du statut bancaire ainsi que la fermeture d'une filiale bancaire étrangère. Cette réduction du nombre d'établissements a concerné au premier chef les banques étrangères. En revanche, PostFinance a été intégrée pour la première fois dans les statistiques de la BNS.

Nombre de banques en Suisse



Source: BNS

Le 26 juin 2013, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a délivré à PostFinance SA l'autorisation nécessaire pour exercer en tant que banque et négociant en valeurs mobilières. PostFinance a donc été tenue de remettre pour la première fois des données pour les statistiques bancaires de la BNS. PostFinance est une filiale à 100% de la Poste suisse. En vertu de la Loi sur l'organisation de la Poste, PostFinance peut fournir un certain nombre de services financiers, notamment la réception de fonds de la clientèle et les placements en nom propre. Elle ne peut toutefois octroyer des crédits ou des hypothèques à des tiers de manière autonome et doit collaborer à cet effet avec des partenaires. L'intégration de PostFinance a entraîné, pour certaines statistiques, une rupture structurelle. Lorsque tel est le cas, la présente publication le mentionne dans les développements concernés.

Une licence bancaire pour PostFinance

Les rachats les plus marquants opérés en 2013 ont été celui de Merrill Lynch (Suisse) par la Banque Julius Baer & Co. d'une part, celui de la banque Sal. Oppenheim jr. & Cie. (Suisse) par la Deutsche Bank (Suisse) d'autre part. La banque privée suisse Julius Baer a repris l'activité de gestion de fortune de Merrill Lynch hors Etats-Unis, développant ainsi son réseau de filiales et de succursales (qui passe de huit à cinquante sites) et renforçant notamment sa présence dans les pays émergents. Après avoir racheté en 2009 la banque privée allemande Sal. Oppenheim jr. & Cie., qui avait derrière elle une longue tradition mais était fragilisée, la Deutsche Bank a étendu l'opération aux filiales suisses de cet établissement en 2013. Les autres rachats intervenus dans le secteur bancaire suisse en 2013 ont été de moindre importance en termes économiques, car il s'agissait d'établissements plus petits.

Julius Baer intensifie fortement sa présence en rachetant Merrill Lynch (Suisse)

La fusion de la banque Sarasin et de la banque brésilienne J. Safra a été finalisée avec succès en juin 2013, donnant naissance à la banque J. Safra Sarasin. Cette dernière compte 26 sites qui lui assurent une présence mondiale.

Sarasin et J. Safra fusionnent

Comme évoqué plus haut, la mutation structurelle et l'érosion des marges pourraient avoir un impact sur le secteur bancaire suisse au cours des prochaines années. Il faut s'attendre à ce que quelques établissements présents sur la place bancaire suisse ferment leurs portes ou soient rachetés, comme on l'a vu récemment. Il est probable en outre que l'externalisation de certaines activités à d'autres véhicules ou à des prestataires tiers constituera une tendance persistante. Cela pourrait entraîner

Mutation structurelle dans le secteur bancaire suisse

dans les années à venir une contraction du secteur bancaire suisse, mais ouvrir aussi des perspectives pour les banques en leur offrant de nouvelles opportunités.

Dans le sillage du différend fiscal avec les Etats-Unis, deux banques suisses se sont vu retirer leur statut bancaire en 2013. Après sa scission en raison d'une éventuelle plainte aux Etats-Unis et le transfert de ses activités non-américaines à Notenstein Banque Privée SA en 2012, la banque suisse Wegelin & Co. a totalement suspendu ses opérations actives en mars 2013. La partie scindée de la banque alors la plus ancienne de Suisse, Notenstein Banque Privée SA, a été rachetée à 100% par Raiffeisen Suisse dès 2012. Un deuxième établissement suisse, la banque zurichoise Frey & Co., a cessé ses activités fin 2013, expliquant cette décision notamment par les coûts excessifs liés au différend fiscal avec les Etats-Unis.

[Le différend fiscal avec les Etats-Unis fait des victimes](#)

Fin août 2013, le DoJ et le Conseil fédéral ont rendu public le Programme de règlement du différend fiscal des banques suisses avec les Etats-Unis. Ce Programme est lourd de conséquences pour les banques suisses. D'une part, les amendes devraient se situer dans la fourchette haute de ce qui est juridiquement acceptable et économiquement supportable. Mais d'autre part, c'est la seule solution qui restait aux banques pour régler définitivement les problèmes juridiques avec les Etats-Unis et retrouver la sécurité juridique. En conséquence, à fin 2013, une centaine de banques suisses se sont déclarées disposées à participer au Programme dans la catégorie 2. Ces banques sont actuellement en négociations avec le DoJ. Pour l'heure, aucune information quant aux éventuelles amendes n'est connue.

[Impacts du Programme américain](#)

1.2 Evolutions en 2014

En mai 2014, la grande banque suisse Credit Suisse est parvenue à un accord global et définitif concernant toutes les procédures en cours liées au différend fiscal avec les Etats-Unis. L'amende, d'un montant de CHF 2,5 milliards, a pesé sur le résultat de la banque, notamment au second trimestre 2014 lorsqu'elle a comptabilisé une perte de CHF 700 millions.

[Credit Suisse trouve une issue à son différend fiscal avec les Etats-Unis](#)

La tendance à la consolidation observée ces dernières années s'est poursuivie au premier semestre 2014, notamment parmi les banques étrangères. Valartis Bank Suisse a été rachetée par la Banque Cramer & Cie. et Morgan Stanley (Suisse) par J. Safra Sarasin. La banque allemande Deka (Swiss) a cessé ses activités à la fin du mois d'avril 2014 et la filiale suisse de la banque liechtensteinoise Centrum Bank a annoncé qu'elle renoncerait à sa licence bancaire dans le courant de l'année. La banque britannique Standard Chartered Bank veut céder ses activités de Private Banking en Suisse et recherche un acquéreur. Elle souhaite recentrer sa présence non pas sur le continent européen, mais sur les marchés émergents d'Asie, d'Afrique et du Proche-Orient. La banque privée tessinoise BSI, dont la vente éventuelle faisait l'objet de discussions depuis un certain temps, a été rachetée en milieu d'année 2014 par la banque d'investissement brésilienne BTG Pactual. En outre, la Banque Julius Baer a annoncé en juillet 2014 avoir repris le fond de clientèle de la banque israélienne Leumi Private Bank (Suisse). Au mois de juillet 2014 également, des parts importantes de la filiale suisse de la Banco Espirito Santo (Banque Privée Espirito Santo SA) ont été vendues à la CBH Compagnie Bancaire Helvétique. La récente avalanche réglementaire et les prescriptions coûteuses qui l'accompagnent ont fortement touché les banques étrangères, qui ont tendance à être de taille plus réduite que d'autres banques présentes sur le marché suisse.

[La tendance à la consolidation du secteur bancaire suisse perdue au premier semestre 2014](#)

Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), l'échange automatique de renseignements (EAR) avec l'étranger en matière fiscale devrait entrer en vigueur en 2017. Dès lors, les informations fiscales seront transmises automatiquement chaque année aux autorités fiscales des Etats participants. Dans la mesure où les banques en Suisse se sont engagées depuis longtemps à suivre une stratégie de conformité fiscale et où l'EAR s'appliquera mondialement, l'impact devrait être minime en termes d'actifs sous gestion.

L'échange automatique de renseignements en matière fiscale est en bonne voie

2 Résultat des banques

Le résultat consolidé des banques en Suisse s'est inscrit en hausse de 3,1% en 2013, passant de CHF 59 milliards à CHF 60,8 milliards. La progression du résultat des opérations d'intérêts (+5,9%) ainsi que les produits des opérations de commissions et prestations de services (+4,7%) ont plus que compensé le recul des composantes mineures du résultat consolidé, à savoir le résultat des opérations de négoce (-2,7%) et les autres résultats ordinaires (-5%). Le résultat des opérations de commissions et prestations de services, qui représente plus de 40% du résultat consolidé des banques en Suisse, est resté sa composante principale, suivi de près par le résultat des opérations d'intérêts (37%). Le bénéfice net consolidé a enregistré une forte progression par rapport à 2012, à CHF 10,5 milliards, car les deux grandes banques sont désormais en zone bénéficiaire. Les impôts sur le bénéfice versés par les banques en Suisse se sont élevés en 2013 à CHF 1,93 milliard, ce qui correspond à une hausse de 25% par rapport à 2012. Malgré l'embellie boursière observée au premier semestre, les marges d'intérêts toujours très faibles ne permettent pas d'espérer une forte hausse du résultat des banques en 2014.

2.1 Evolutions en 2013

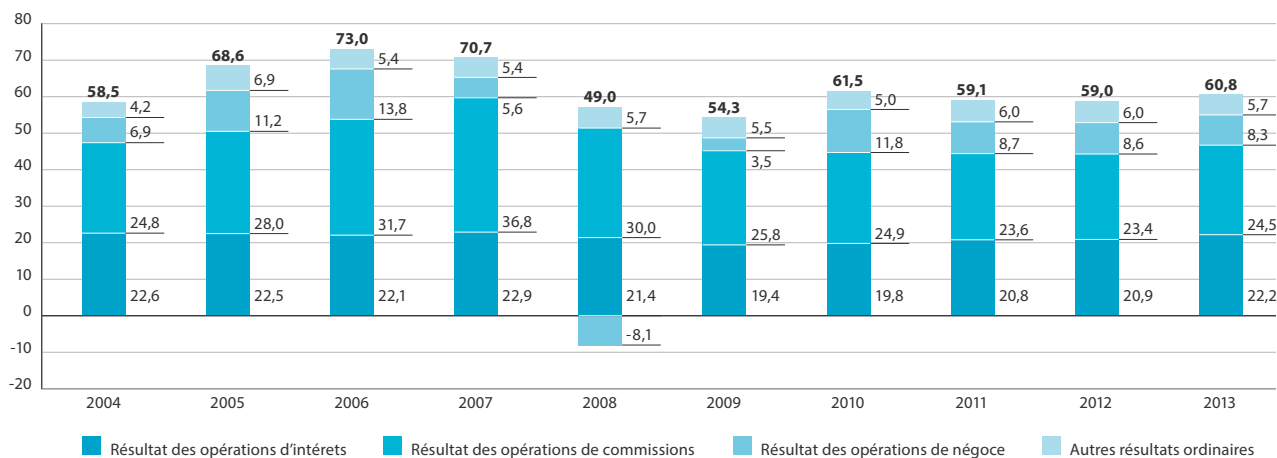
Après deux années de stagnation, le résultat consolidé³ des banques en Suisse a progressé de 3,1% par rapport à 2012 pour s'établir à CHF 60,8 milliards en 2013. Le résultat consolidé a quatre composantes: le résultat des opérations de commissions et prestations de services, le résultat des opérations d'intérêts, le résultat des opérations de négoce et les autres résultats ordinaires. Ces chiffres individuels diffèrent des chiffres publiés dans les rapports d'activité, notamment en ce qui concerne les grandes banques, car ces rapports d'activité couvrent l'ensemble du groupe et pas seulement les opérations en Suisse y compris les filiales étrangères non indépendantes.

| Résultat en hausse

³ Sur la base des données publiées dans les comptes individuels statutaires des banques (maisons mères). Les comptes individuels statutaires intègrent les opérations des sièges situés en Suisse ainsi que des filiales suisses et étrangères juridiquement non indépendantes.

Résultat par domaines d'activité

en milliards de CHF



Source: BNS

En 2013, le résultat des opérations de commissions et prestations de services a progressé de CHF 1,1 milliard, à 24,5 milliards (+4,7%). C'est la première hausse depuis 2007, due principalement à une activité de négoce accrue – le volume des transactions à la Bourse suisse a augmenté de 12,5% en 2013. Mais la hausse des actifs sous gestion dans les banques en Suisse (cf. chapitre 4) est également un facteur explicatif. Les produits des commissions issues des opérations sur titres et opérations de placement ainsi que des autres prestations de services ont ainsi progressé respectivement de CHF 880 millions à CHF 23 milliards et de CHF 840 millions à CHF 4,2 milliards. En revanche, les produits des commissions issues des opérations de crédit sont restés quasiment inchangés à CHF 2,1 milliards (-CHF 3 millions). Les charges de commissions se sont inscrites en hausse de CHF 604 millions, à CHF 4,8 milliards. Les opérations de commissions et prestations de services sont restées la composante majeure du résultat des banques en Suisse, à 40,3%.

Première hausse du résultat des opérations de commissions et prestations de services depuis des années

En 2013, le résultat des opérations d'intérêts a augmenté de CHF 1,2 milliard par rapport à 2012, à CHF 22,2 milliards (+5,9%). PostFinance y a contribué à hauteur de CHF 0,9 milliard. Les charges d'intérêts ont baissé de 17,4% à CHF 19,6 milliards, en raison principalement de la réduction des titres de créance (emprunts, prêts sur lettres de gage) et des engagements envers les banques. La hausse du résultat consolidé des opérations d'intérêts en 2013 résulte donc au premier chef d'une forte baisse des charges. Sur le front des produits, tant les produits d'intérêts et d'escomptes (-6,6%) que les produits d'intérêts et de dividendes issus des portefeuilles de négoce (-5,3%) se sont inscrits en recul. Globalement, les produits des opérations d'intérêts sont restés assez stables au cours des dix dernières années, proches d'une valeur moyenne de CHF 21,5 milliards avec un écart type de CHF 1,2 milliard. Les opérations d'intérêts ont légèrement accru leur part dans le résultat des banques (37%), dont elles restent la deuxième composante par ordre d'importance.

Hausse du résultat des opérations d'intérêts grâce à des charges d'intérêts en baisse

Le résultat des opérations de négoce s'est inscrit en baisse pour la troisième fois consécutive en 2013. Il a reculé de CHF 0,2 milliard, soit 2,7%, par rapport à 2012. Sans l'intégration de PostFinance, ce recul aurait même été deux fois plus important, à CHF 0,4 milliard. Cela s'explique par le bas niveau des taux d'intérêt ainsi que par la faible volatilité sur les marchés d'actions. Les opérations de négoce génèrent 13,7% du résultat des banques en Suisse.

Nouvelle baisse du résultat des opérations de négoce

Les autres résultats ordinaires, quatrième composante du résultat consolidé des banques, se sont inscrits en baisse de 5% en 2013 par rapport à 2012, à CHF 5,7 milliards. Ils représentent 8,8% du résultat des banques en Suisse.

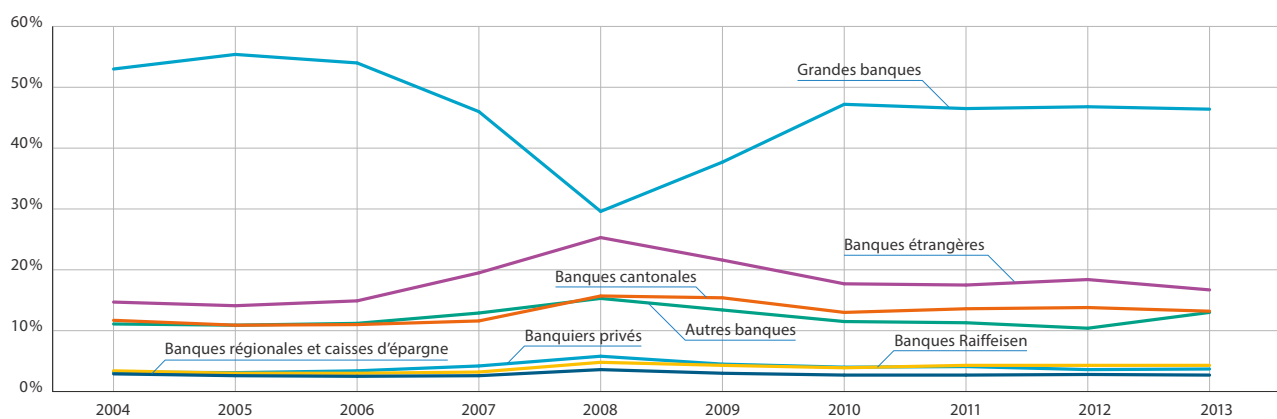
Baisse des autres résultats ordinaires

La contribution des groupes de banques au résultat n'a guère évolué en 2013. La contribution des grandes banques s'est établie à 46,4%, celle des banques cantonales à 13,2%, celle des banques Raiffeisen à 4,3%, celle des banquiers privés à 3,7% et celle des banques régionales et caisses d'épargne à 2,7%. Seules les banques étrangères ont apporté une contribution en baisse de 1,7%, à 16,7%. Cela s'explique par la baisse du nombre de ces établissements, qui est passé de 131 à 120. La contribution des «autres banques» a progressé de 2,6% à 13%, ce qui résulte principalement de l'intégration de PostFinance dans les statistiques bancaires de la BNS. Entre 2004 et 2013, c'est la contribution au résultat des banques Raiffeisen qui a enregistré la plus forte augmentation, tout en restant à un niveau relativement bas (+28,3%, de 3,4% à 4,3%). Les grandes banques en revanche ont perdu du terrain sur la même période, puisque leur contribution est passée de 53% en 2004 à 46,4% en 2013 (-12,4%). Elles n'en restent pas moins, et de loin, les principaux contributeurs au résultat. Pendant la crise financière, entre 2007 et 2009, il est même arrivé que leur contribution passe sous la barre des 30%, mais la situation s'est normalisée ces dernières années.

Contribution inchangée des groupes de banques au résultat

Graphique 3

Résultat par groupes de banques



Source: BNS

Le bénéfice brut généré par l'activité des banques en Suisse s'est établi en 2013 à CHF 19,5 milliards (2012: CHF 17,4 milliards). Un montant de CHF 1,9 milliard d'impôts sur le bénéfice et le capital a été versé aux caisses de l'Etat, ce qui correspond à une augmentation de 25% par rapport à 2012 (CHF 1,5 milliard).

Impôts sur le bénéfice en hausse de 25%

Au total, 235 des 283 banques en Suisse (83%) ont affiché un bénéfice annuel en 2013. En 2012, cela avait été le cas pour 254 banques sur 297 (85,5%). Si le bénéfice net consolidé s'établissait en 2012 à CHF 186,1 millions, il est passé à CHF 10,5 milliards en 2013. Cette hausse spectaculaire est notamment le fait d'une des deux grandes banques, qui affichait encore une perte en 2012 mais a rejoint l'autre grande banque en zone bénéficiaire en 2013.

Forte hausse du bénéfice net consolidé

2.2 Evolutions en 2014

Au premier semestre 2014, le volume des transactions boursières en Suisse s'est accru de 6,5% par rapport au premier semestre 2013. Cette embellie boursière a entraîné une forte hausse des évaluations des titres détenus en dépôt pour le compte de clients. Par rapport au premier semestre 2013, le volume des transactions sur actions a augmenté de 10% au cours des six premiers mois de 2014, celui des transactions sur obligations de 3% et celui des transactions sur fonds de placement de 199%. Seuls les échanges de produits structurés se sont inscrits en baisse de 16% pendant la période considérée. Cela a un impact positif sur le résultat des opérations de commissions et prestations de services.

Forte activité de négoce et embellie boursière au premier semestre

Les taux d'intérêt devraient rester bas, de sorte qu'un accroissement des marges ne semble pas se profiler, notamment en ce qui concerne les opérations d'intérêts – qui constituent pourtant la deuxième composante du résultat des banques par ordre d'importance. En outre, les produits sont globalement appelés à baisser en raison d'une pression concurrentielle accrue, impulsée d'ailleurs en partie par des concurrents extérieurs au secteur. En termes de coûts, les durcissements en matière de réglementation auront des répercussions. Ces deux facteurs combinés devraient conduire à une baisse des bénéfices des banques. La morosité des perspectives conjoncturelles mondiales ainsi que les problèmes budgétaires de la zone euro, toujours irrésolus, sont deux difficultés supplémentaires qui pèsent sur les résultats des banques en Suisse.

Peu de perspectives d'accroissement des marges en raison de taux d'intérêt toujours bas

3 Opérations au bilan

Après avoir légèrement baissé en 2012, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse a progressé de 2,6% en 2013, à CHF 2 849,2 milliards. Cela s'explique par l'intégration de PostFinance, qui affichait un total du bilan de CHF 117 milliards. Sans PostFinance, le total consolidé des bilans aurait baissé de CHF 46,1 milliards, à CHF 2 732,1 milliards. Cette évolution reflète la réduction des actifs pondérés des risques et donc des bilans. Les créances hypothécaires sont restées en 2013 le poste d'actif le plus important, avec une part de 31%. Les liquidités s'élevaient en fin d'année 2013 à CHF 399,3 milliards, alors qu'elles étaient encore de CHF 17,6 milliards en 2004. Les interventions de la BNS pour défendre le taux de change minimum EUR/CHF apparaissent en filigrane lorsqu'on examine de près l'évolution de la composition des actifs entre 2004 et 2013. Les comptes de virement des banques auprès de la BNS gonflent lorsque cette dernière achète des devises pour atténuer la force du franc suisse et crédite la contrevaletur aux banques concernées. Une analyse de la composition des passifs sur la même période fait apparaître clairement, en particulier, la tendance à des arbitrages motivés par les taux d'intérêt. Si l'octroi de crédit s'est fortement réduit à l'étranger pendant la crise financière et économique, les banques en Suisse ont soutenu l'économie nationale en l'alimentant généreusement en crédits. Le volume total de l'encours de crédit national s'élevait en 2013 à CHF 1 045,4 milliards, ce qui correspond à une hausse de 4,5% par rapport à 2012. S'agissant des créances hypothécaires suisses, on a observé sur les cinq premiers mois de 2014 une perte de dynamique, avec une croissance de 1,4%.

3.1 Evolutions en 2013

3.1.1 Evolution des bilans

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en hausse de CHF 70,9 milliards en 2013 par rapport à 2012, à CHF 2 849,2 milliards (+2,6%). Cela résulte de l'intégration de PostFinance, dont le total du bilan (CHF 117 milliards) a plus que compensé le recul enregistré par les autres banques. Sans PostFinance, le total consolidé des bilans aurait baissé de CHF 46,1 milliards, soit 1,7%.

Hausse du total consolidé des bilans en raison de l'intégration de PostFinance

Depuis 2008, le total consolidé des bilans des grandes banques n'a cessé de décroître d'année en année (-29,9% en tout), sauf en 2010. En 2013 toutefois, cette baisse s'est révélée moins marquée qu'en 2012 (-3,1% contre -7%). Le deuxième groupe de banques à afficher un total des bilans en recul en 2013 a été celui des banques étrangères: pour ces dernières, le total des bilans s'est contracté de CHF 48,7 milliards à CHF 357,4 milliards, ce qui correspond à une baisse de 12%. L'explication principale réside dans le fait que ce groupe comptait en 2013 onze établissements de moins.

Réduction des bilans des grandes banques et des banques étrangères

Les banques cantonales, les banques régionales et caisses d'épargne ainsi que les banques Raiffeisen, à vocation principalement nationale, ont enregistré en 2013 une nouvelle hausse du total de leurs bilans. Le total consolidé des bilans des banques Raiffeisen a progressé de 5,4% par rapport à 2012, celui des banques cantonales de 2,8% et celui des banques régionales et caisses d'épargne de 2%. Pour ces groupes de banques, c'est avant tout la croissance des créances hypothécaires qui, quoique dans une moindre mesure par rapport à 2012, a produit cet effet. PostFinance est comptabilisée dans la catégorie «autres banques», ce qui explique la forte hausse enregistrée par rapport à 2012 (+68,8%).

Hausse du total des bilans pour les banques à vocation principalement nationale

Graphique 4

Total des bilans par groupes de banques

	Nombre d'établissements		Total des bilans (en milliards de CHF)		Evolution du total des bilans	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Banques cantonales	24	24	482,3	495,6	7,3%	2,8%
Grandes banques	2	2	1 364,8	1 322,3	-7,0%	-3,1%
Banques régionales et caisses d'épargne	66	64	104,3	106,4	3,2%	2,0%
Banques Raiffeisen	1	1	164,7	173,6	5,6%	5,4%
Banques étrangères	131	120	406,0	357,4	12,0%	-12,0%
Banquiers privés	13	11	61,8	65,6	13,5%	6,3%
Autres banques	60	61	194,5	328,3	-4,2%	68,8%
dont banques de gestion de fortune	47	47	125,3	140,0	-8,7%	11,7%
Total	297	283	2 778,3	2 849,2	-0,5%	2,6%

Source: BNS

En 2013, les créances hypothécaires suisses et étrangères ont augmenté de 4,3% par rapport à 2012, à CHF 884 milliards. Elles sont ainsi restées le poste d'actif le plus important des banques en Suisse, avec une part de 31%. En deuxième position viennent les (autres) créances sur la clientèle, qui ont elles aussi légèrement augmenté et représentaient 19,8% de l'ensemble des actifs en

Les créances hypothécaires restent le poste d'actif le plus important

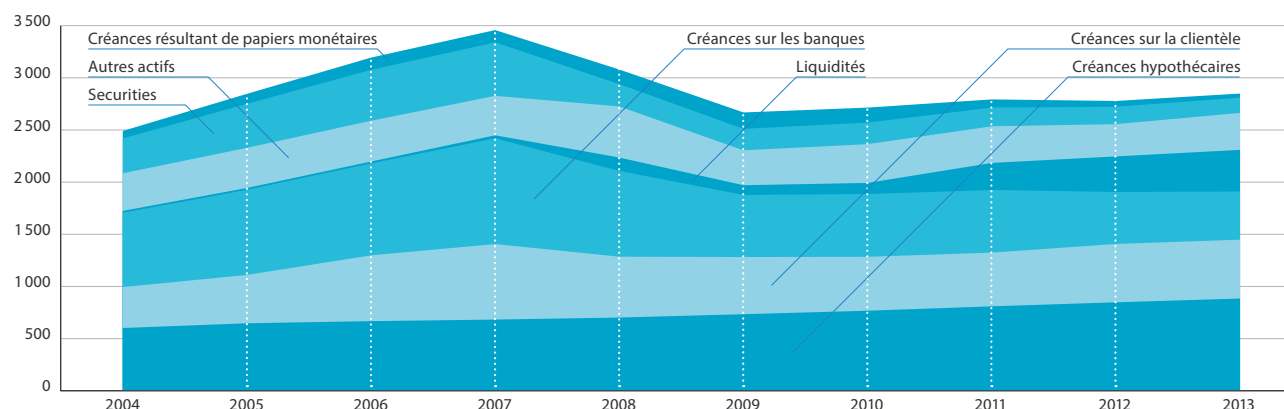
2013: elles se sont inscrites en hausse de CHF 5,1 milliards à CHF 564,7 milliards (+0,9%) sur l'année. Cette progression s'explique d'une part par une augmentation des crédits en Suisse (résultant pour l'essentiel de l'intégration de PostFinance) et d'autre part par une légère diminution des crédits à l'étranger. Comme cela avait déjà été le cas en 2012, les créances sur les banques ont diminué, perdant au total CHF 36,9 milliards pour s'établir à CHF 461,4 milliards (-7,4%). Cette évolution est imputable notamment à une grande banque, qui a réduit ses créances sur les banques à l'étranger. L'augmentation des liquidités de CHF 340,8 milliards à CHF 399,3 milliards (+17,2%) s'explique par deux facteurs: d'une part, l'intégration des actifs de PostFinance en comptes de virement auprès de la BNS et, d'autre part, la forte hausse des avoirs à vue d'une grande banque auprès de banques centrales étrangères. Ces avoirs constituent pour cette grande banque une source de financement de crise dans le cadre d'une facilité de trésorerie non utilisée. Le poste relativement modeste des créances résultant de papiers monétaires a perdu 30,2% en 2013, à CHF 38,7 milliards. Depuis 2009, ce poste d'actif s'est réduit de plus des trois quarts (-75,3%), ce qui résulte notamment de la forte décreue des volumes de papiers d'émetteurs étrangers – elle-même consécutive au niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt.

S'agissant de la composition des actifs, on observe entre 2004 et 2013 des évolutions intéressantes, notamment une augmentation spectaculaire des liquidités. Alors qu'elles s'élevaient en 2004 à CHF 17,6 milliards, elles atteignaient à fin 2013 CHF 399,3 milliards. Cela résulte pour l'essentiel des interventions de la BNS pour lutter contre le franc fort. A cet effet, la BNS a fait en sorte en août 2011 que les banques portent leurs actifs en comptes de virement de CHF 30 milliards à CHF 80 milliards dans un premier temps, puis finalement à CHF 200 milliards. Par ailleurs, elle n'a plus renouvelé certaines pensions de titres (repos) ni certains bons de la BNS (SNB Bills) arrivant à échéance et elle a racheté des bons en circulation jusqu'à atteindre le niveau visé en comptes de virement. Enfin, en raison des incertitudes économiques pendant la crise financière, les banques ont stocké de plus en plus leurs excédents de liquidités à la BNS, même s'ils n'étaient que faiblement rémunérés. Les créances hypothécaires suisses et étrangères se sont aussi inscrites en hausse constante entre 2004 et 2013 (+46,9%, de CHF 601,6 milliards à CHF 884 milliards). Leur part dans le total des actifs est ainsi passée de 24% en 2004 à 31% aujourd'hui. Y ont notamment contribué la persistance des taux bas et la forte demande immobilière. Sur la même période, les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux ont enregistré une baisse de 56,3% (2004: CHF 334,6 milliards, 2013: CHF 146,4 milliards). Leur part dans le total des actifs est passée de 13% à 5%. Cette diminution constante reflète l'orientation stratégique des banques, qui allègent leurs bilans et réduisent leurs actifs pondérés des risques. En 2004, les créances sur les banques représentaient 29% du total des actifs. En 2013, ce chiffre n'était plus que de 16% (2004: CHF 712,9 milliards, 2013: CHF 461,4 milliards). Cela tient surtout au fait que les banques ont volontairement réduit leurs bilans (*deleveraging*) en réduisant les liens d'interdépendance avec d'autres banques. Par le passé, cette réduction résultait principalement du fonctionnement poussif du marché interbancaire. Globalement, il apparaît que le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse a enregistré une hausse relativement marquée jusqu'en 2007, avant de baisser fortement au cours des trois années suivantes. La hausse observée en 2013 est due à l'intégration de PostFinance.

La composition des actifs a évolué sur les neuf dernières années

Composition des actifs

en milliards de CHF



Source: BNS

Comme indiqué préalablement, les mesures prises par la BNS visant à lutter contre le franc fort ont continué en 2013 d'avoir des répercussions sur les actifs des banques en comptes de virement. Ces derniers ont atteint CHF 302,4 milliards (+12,4%) en 2013, ce qui représente une hausse moins forte que les années précédentes (2011: +359,3%, 2012: +54,2%) et résulte pour une large part du fait que les actifs de PostFinance en comptes de virement auprès de la BNS ont été pris en compte pour la première fois dans les statistiques bancaires.

Hausse persistante des actifs en comptes de virement auprès de la BNS, conditionnée dans une large mesure par l'intégration de PostFinance

Les actifs consolidés de la clientèle, qui comprennent les dépôts sous forme d'épargne et de placements, les dépôts à vue et les dépôts à terme, se sont une nouvelle fois inscrits en hausse en 2013 (+8,7%). Les engagements à vue envers la clientèle – le principal poste de passif, avec une part de 29% – ont augmenté de 14% à CHF 827,2 milliards. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements se sont inscrits en hausse également (+14,3%). En revanche, les dépôts à terme (-14,9%) ainsi que les emprunts, lettres de gage et obligations de caisse (-11,5%) ont baissé. Ces arbitrages motivés par les taux d'intérêt s'inscrivent dans une continuité par rapport aux dernières années. Les engagements envers les banques sont restés sur la tendance que l'on observe depuis des années et ont baissé de 7,5% à CHF 435,2 milliards, tant en Suisse qu'à l'étranger.

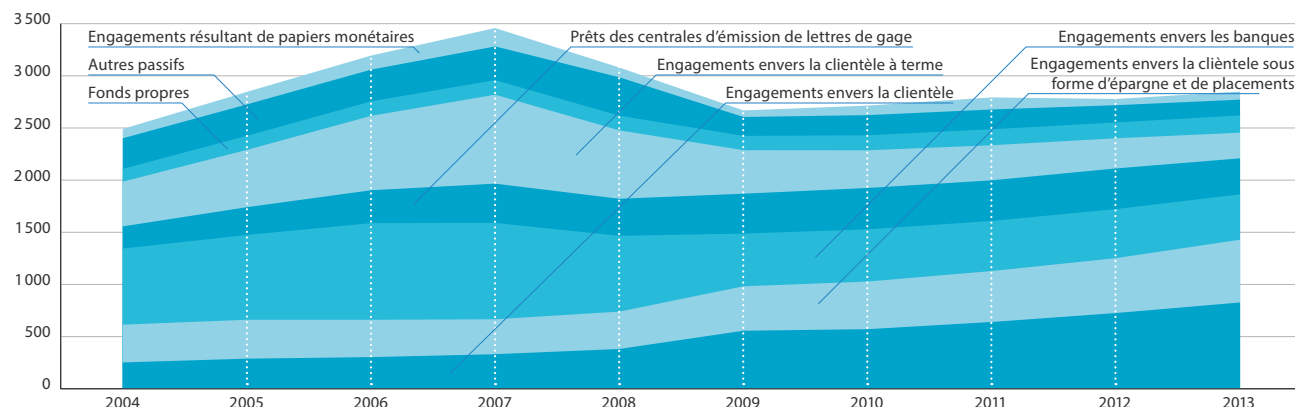
Passifs: hausse des actifs de la clientèle

Les engagements envers les banques, qui en 2004 constituaient encore le principal poste de passif à 29%, ont augmenté depuis lors de 40,4% pour s'établir en 2013 à CHF 435,2 milliards. Cela montre que les liens d'interdépendance entre les banques, notamment en Suisse, se sont relâchés. Le graphique 6 illustre les arbitrages sur les dépôts à terme en faveur de dépôts à vue, motivés par la faiblesse des taux d'intérêt. Entre 2004 et 2013, les dépôts à vue ont ainsi augmenté de CHF 252,4 milliards, à CHF 827,2 milliards. Leur part dans le total des passifs est passée de 10% à 29%, faisant d'eux le principal poste de passif à fin 2013. Parallèlement, la part des dépôts à terme est passée de 17% à 9%.

Composition des passifs au fil du temps: nette tendance aux arbitrages motivés par les taux d'intérêt

Composition des passifs

en milliards de CHF



Source: BNS

3.1.2 Evolution des opérations de crédit en Suisse

Les opérations de crédit des banques sont particulièrement importantes pour le développement économique de la Suisse. Si, pendant la récente crise financière et économique, l'octroi de crédit a été fortement réduit dans certains pays européens comme la France et l'Angleterre, tel n'a pas été le cas en Suisse, où les banques ont soutenu l'économie nationale en maintenant un volume de crédit suffisant.

Octroi de crédit intact y compris pendant la crise financière

Le volume total de l'encours de crédit national s'élevait en 2013 à CHF 1 045,4 milliards, dont CHF 175,6 milliards provenant de créances sur la clientèle gagées et de créances sur la clientèle en blanc (entreprises, corporations de droit public et crédits à la consommation) et CHF 869,8 milliards provenant de créances hypothécaires. Comme le montre le graphique 7, les crédits hypothécaires ont joué le rôle principal dans la croissance constante du volume de crédit national au cours des dernières années. L'encours des crédits non couverts, qui présentent une forte volatilité, a augmenté de 10,4% en 2013. Le volume total de l'encours de crédit national s'est inscrit en hausse de 4,5% par rapport à 2012. La croissance des crédits hypothécaires nationaux a été moindre qu'au cours des deux années précédentes, à 4,2% (2011: 5,2%, 2012: 4,6%).

Hausse du volume de crédit national

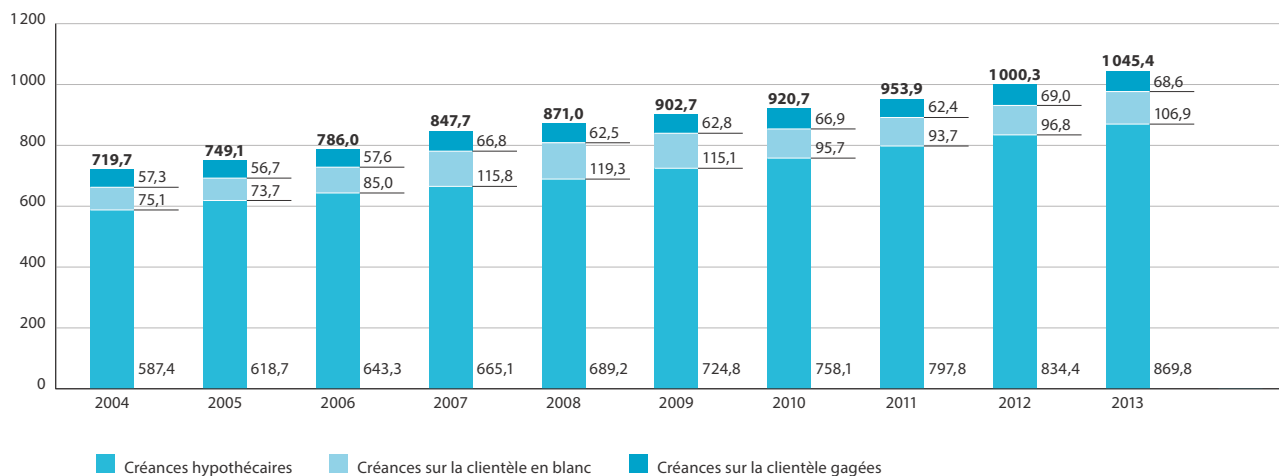
Ces dernières années, les banques ont déjà révisé trois fois leur autorégulation en matière de crédit hypothécaire. C'est ainsi que depuis 2012, on exige des emprunteurs hypothécaires davantage de fonds propres «durs». Dans le même temps, ils sont tenus d'amortir l'hypothèque sur 20 ans jusqu'aux deux tiers de la valeur de nantissement de l'immeuble. Ces deux mesures ont déjà contribué notablement à l'accalmie sur le marché de l'immobilier et du crédit hypothécaire. Celle-ci devrait se confirmer avec la réduction du délai d'amortissement à 15 ans, la prise en compte des revenus du conjoint uniquement lorsqu'on est en présence de débiteurs solidaires et l'introduction du principe de la valeur la plus basse pour l'évaluation des biens immobiliers. Ces mesures sont entrées en vigueur en septembre 2014.⁴

Les révisions de l'autorégulation freinent la croissance du crédit hypothécaire

4 ASB (2012) et ASB (2014)

Volume de crédit national

en milliards de CHF



Source: BNS

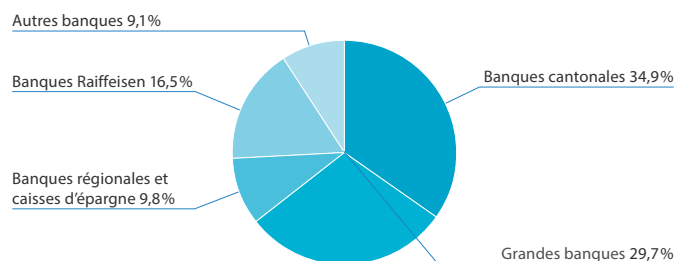
L'encours total des crédits hypothécaires a augmenté de 4,3% en 2013, à CHF 884 milliards. L'essentiel de ce montant (CHF 869,8 milliards) concerne des clients suisses. Sur cet encours national, 75% sont des créances hypothécaires consenties aux ménages.⁵ Comme en 2012, les créances hypothécaires suisses se sont inscrites en hausse en 2013 (+4,2%). La part des crédits hypothécaires à taux fixe s'élevait en 2013 à 86,7%. La persistance des taux d'intérêt bas a contribué à cette hausse. Le taux d'intérêt moyen applicable aux créances hypothécaires nationales a en effet baissé une nouvelle fois en 2013, passant de 2,18% à 2,02%.

Trois quarts des créances hypothécaires concernent les ménages

Les banques cantonales drainent un peu plus du tiers du volume de crédit hypothécaire national, ce qui les place en tête en termes de part de marché. Elles sont suivies des deux grandes banques, à 29,7% (cf. graphique 8). Au cours des dernières années, ce sont surtout les banques Raiffeisen et les «autres banques» qui ont conforté leurs positions sur le marché national du crédit hypothécaire, tandis que les grandes banques, mais aussi les banques régionales et caisses d'épargne, enregistraient une croissance moins forte.

Les banques cantonales en tête des crédits nationaux en termes de part de marché

Répartition du marché national du crédit hypothécaire



Source: BNS

⁵ Selon le Bulletin mensuel de statistiques bancaires de la BNS. La méthode de comptabilisation étant différente, il n'est pas possible de procéder à une répartition précise.

En termes de catégories de nantissement, la part des créances hypothécaires suisses de premier rang était de 91,5% en 2013. La première catégorie de nantissement ou catégorie «premier rang» comprend les créances hypothécaires jusqu'à deux tiers de la valeur vénale de l'immeuble concerné. En 2012, ce chiffre était de 91,2%. On n'observe pas de différences significatives selon les groupes de banques. La forte proportion de crédits hypothécaires de premier rang souligne la prudence avec laquelle sont octroyés ces crédits.

Forte proportion de crédits hypothécaires de premier rang

Les crédits à la consommation restent d'importance mineure en Suisse. A fin 2013, 547 911 crédits à la consommation étaient en cours, pour un volume de CHF 7,4 milliards. Cela correspond à une baisse de 12,8% par rapport à 2012.

Crédits à la consommation en recul

3.2 Evolutions en 2014

Sur les cinq premiers mois de l'année 2014, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en hausse de 2% à CHF 2 991,1 milliards⁶. Les principaux postes d'actif sont restés sur la même lancée qu'en 2012: hausse pour les créances hypothécaires (+1,6%), les (autres) créances sur la clientèle (+7,3%) et les liquidités (+1%), baisse pour les créances résultant de papiers monétaires (-14,1%). S'agissant en revanche des créances sur les banques, la tendance s'est inversée: elles ont augmenté de 1,6% sur les cinq premiers mois de l'année 2014.

Hausse du total des bilans

Du côté des passifs, après une longue période de tendance baissière, les dépôts à terme se sont inscrits en hausse de 1,5%, tandis que les emprunts, lettres de gage et obligations de caisse progressaient de 2,9%. Cela pourrait tenir au fait que, comme la BNS maintient sa politique de taux d'intérêts bas, de nombreuses banques ont réduit une nouvelle fois la rémunération des comptes d'épargne de leurs clients. Dès lors, ces derniers se tournent de plus en plus vers les dépôts à terme ainsi que vers les emprunts, lettres de gage et obligations de caisse, qui deviennent à leurs yeux des alternatives au compte d'épargne.

Inversion de tendance pour les dépôts à terme

Sur les cinq premiers mois de l'année 2014, le volume total de l'encours de crédit national s'est inscrit en hausse de 1,6%. Les créances sur la clientèle gagées ont enregistré la plus forte progression (+2,2%), suivies des créances sur la clientèle en blanc (+2,1%). Les créances hypothécaires suisses ont perdu de leur dynamique et enregistré une croissance de 1,4%.

Moindre dynamique en matière de crédit hypothécaire

La réduction des actifs pondérés des risques, mais aussi du total des bilans dans son ensemble, correspond à une volonté stratégique et devrait se poursuivre au second semestre 2014. Le moyen principal en est le désengagement des banques des activités extérieures à leur cœur de métier. Ces évolutions résultent, d'une part, des prescriptions de Bâle III en matière de fonds propres et, d'autre part, du ratio d'endettement ou *leverage ratio* (non pondéré des risques).

Baisse des bilans motivée par la réglementation

⁶ Les données concernant l'année en cours reposent sur des enquêtes partielles, c'est-à-dire qu'elles ne prennent pas en compte toutes les banques. Elles ne sont donc pas comparables à celles de l'année dernière, qui reposaient sur des enquêtes exhaustives.

4 Gestion de fortune

Le montant des portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients a enregistré une nouvelle hausse en 2013. Il a progressé de 6,7% à CHF 5 167,4 milliards, poussé par la remontée des cours de Bourse. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement se sont accrus, passant de CHF 526,5 milliards à CHF 601,7 milliards (+14,3%). Les dépôts fiduciaires en revanche sont restés sur la pente descendante amorcée au cours des années précédentes: à fin 2013, ils s'élevaient à CHF 120,7 milliards (-12,4%). Cette décline persistante s'explique par le niveau toujours exceptionnellement bas des taux d'intérêt. Des arbitrages motivés par les taux d'intérêt ont réduit les dépôts à terme, qui sont passés de CHF 289,1 milliards à CHF 246,2 milliards. Au total, les actifs sous gestion dans des banques en Suisse s'établissaient fin 2013 à CHF 6 136 milliards. Cela correspond à une augmentation de CHF 340 milliards par rapport à 2012.

4.1 Evolutions en 2013

Selon la FINMA, font partie des actifs sous gestion les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients, mais aussi d'autres positions.

Définition des
«actifs sous gestion»

Aux termes d'une circulaire de la FINMA, les actifs sous gestion englobent toutes les valeurs de placement pour lesquelles des prestations de services portant sur des conseils en placement et/ou sur la gestion de fortune sont fournies. Font donc partie des actifs sous gestion les positions suivantes: portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients, placements fiduciaires, engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements et engagements à terme envers la clientèle.⁷

Au total, les actifs sous gestion dans des banques en Suisse s'établissaient fin 2013 à CHF 6 136 milliards. Cela correspond à une augmentation de CHF 340 milliards par rapport à 2012, due principalement à une croissance des portefeuilles de titres et des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements. En revanche, les placements fiduciaires et les dépôts à terme ont baissé. Sur l'ensemble des actifs sous gestion en Suisse, 51,3% sont imputables à des clients étrangers.

Actifs sous gestion à hauteur
de CHF 6 136 milliards

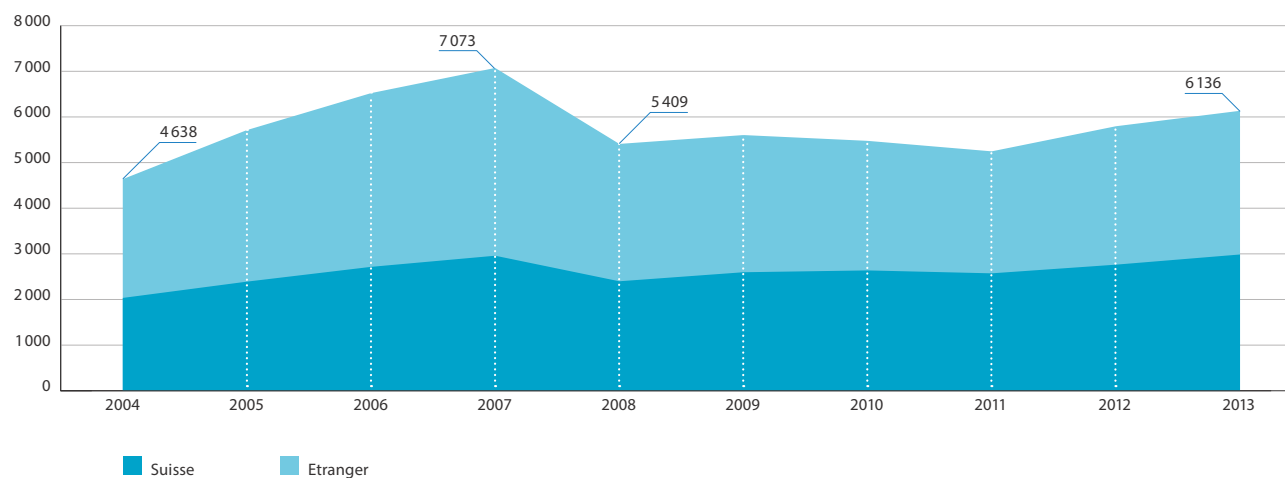
Les actifs sous gestion dans des banques en Suisse ont progressé au total de CHF 1 498 milliards (+32%) entre 2004 et 2013. Jusqu'à la veille de la crise financière et économique, ils s'inscrivaient en forte hausse et ont atteint leur point culminant en 2007, pendant la phase de boom, à CHF 7 073 milliards. Mais en 2008, lorsque la crise a éclaté, l'effondrement de nombreux indices boursiers a entraîné de lourdes pertes notamment dans les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients. Il en est résulté un recul spectaculaire des actifs sous gestion, qui ont perdu 23,5% sur un an pour s'établir à CHF 5 409 milliards. Après une période de stagnation entre 2008 et 2011, ils ont repris une trajectoire ascendante à partir de 2011. La part des actifs sous gestion de clients étrangers a baissé entre 2004 et 2013, passant de 56,1% à 51,3%. Cela tient au premier chef à la composition spécifique des actifs de ces clients, qui intègrent une proportion beaucoup plus importante de valeurs en dépôt libellées en euros ou en dollars américains. En raison de la dépréciation de ces deux monnaies par rapport au franc suisse, l'évaluation de ces dépôts est aujourd'hui nettement en deçà de ce qu'elle était il y a encore quelques années. De plus, la majorité des dépôts à terme étrangers sont détenus en monnaies étrangères, ce qui les rend sensibles aux fluctuations de change.

Evolution des actifs sous gestion au fil du temps: reprise de la hausse depuis 2011

⁷ Le périmètre déterminant pour les statistiques de la BNS concernant les dépôts de titres et les placements fiduciaires englobe les filiales des banques en Suisse, mais pas les succursales étrangères. Les données consolidées sont donc représentatives de la place financière suisse au sens strict. Cela ne vaut pas pour les dépôts de la clientèle inscrits au bilan, pour lesquels les succursales étrangères sont prises en compte. Il n'est cependant pas tenu compte de cette différence dans le calcul.

Actifs sous gestion en Suisse

en milliards de CHF



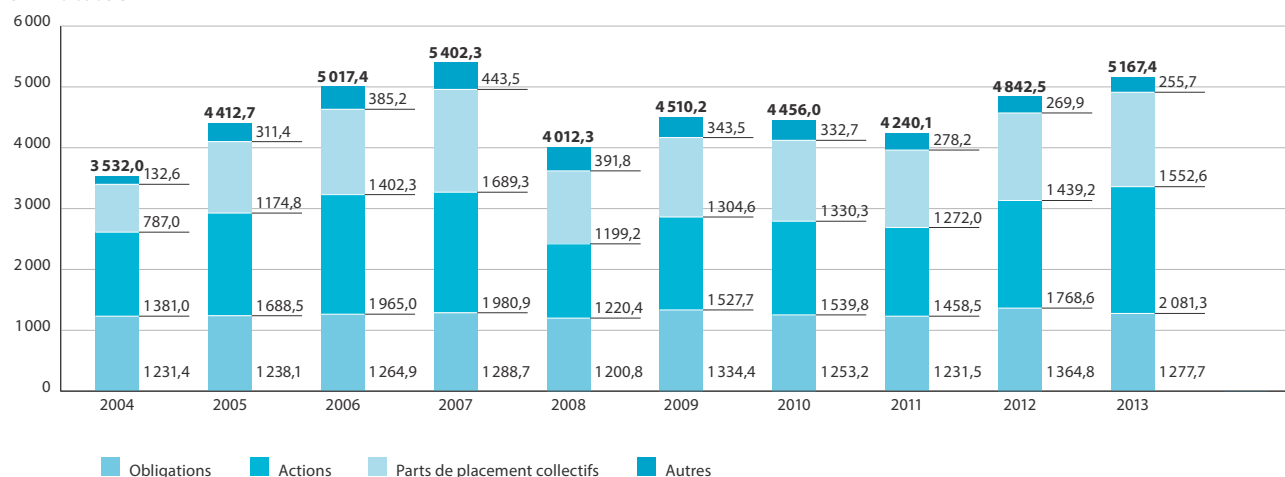
Source: BNS

En 2013, les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients ont augmenté de CHF 324,9 milliards pour s'établir à CHF 5 167,4 milliards (+6,7%), en raison notamment de la remontée des cours de Bourse. Globalement toutefois, ils restent inférieurs au maximum atteint en 2007 (CHF 5 402,3 milliards).

Hausse de 6,7% des portefeuilles de titres

Portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients par types

en milliards de CHF



Source: BNS

La politique monétaire résolument souple pratiquée par les principales banques centrales a valu à la Bourse suisse d'enregistrer en 2013 son plus fort gain de cours depuis huit ans. Comme en 2012, les portefeuilles d'actions détenus en dépôt pour le compte de clients ont affiché une hausse supérieure à la moyenne et se sont placés en tête des catégories de titres en termes de progression (2013: +17,7%, 2012: +21,3%). A fin 2013, ils s'établissaient à CHF 2 081,3 milliards. Les actions constituent la position la plus importante dans les portefeuilles de titres, dont elles représentent 40,3%.

Nouvelle hausse marquée des portefeuilles d'actions

Les parts de placements collectifs de capitaux (notamment de fonds), qui constituent la deuxième catégorie de titres par ordre d'importance (30%), ont progressé de 7,9% en 2013 à CHF 1 552,6 milliards. Cette progression a été plus forte pour les placements collectifs de capitaux dans les dépôts de clients suisses (+11,4%) que pour ceux dans les dépôts de clients étrangers (+4%). A l'automne 2012, le Parlement suisse a décidé de réviser la Loi sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). La révision partielle de la LPCC et de l'ordonnance y afférente (OPCC) est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2013. Cette révision visait à adapter les prescriptions en matière de gestion de fortune, de conservation et de distribution de placements collectifs de capitaux aux nouvelles normes internationales, notamment la Directive Alternative Investment Funds Managers (AIFM) de l'Union européenne (UE). Sans cette adaptation, les gérants de fortune suisses n'auraient plus eu accès au marché européen à partir du milieu de l'année 2013, ce qui aurait eu des répercussions négatives sur les statistiques.

Les placements collectifs de capitaux ont toujours le vent en poupe, même avec la nouvelle législation

Après deux ans de traversée du désert, les portefeuilles obligataires étaient repartis à la hausse en 2012, mais ils se sont à nouveau inscrits en recul en 2013: globalement, les obligations ont baissé de CHF 1 346, 8 milliards à CHF 1 277,7 milliards (-6,4%). Les clients étrangers ont davantage réduit leurs portefeuilles obligataires (-10,1%) que les clients suisses (-3%). Ce mouvement s'explique par le fort endettement public dans de nombreux pays industrialisés, mais aussi par la politique monétaire expansionniste des banques centrales et la faiblesse des taux d'intérêt en résultant. Les obligations n'en représentent pas moins 24,7% des dépôts des clients et restent ainsi la troisième catégorie de placement par ordre d'importance.

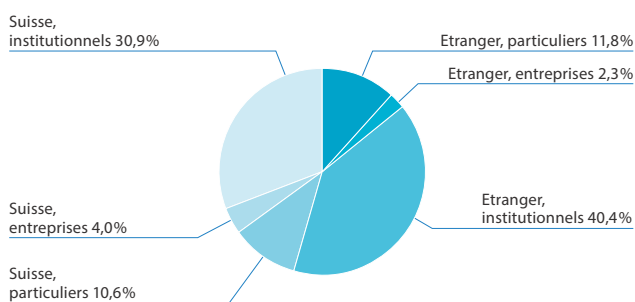
Baisse des obligations

En 2013 encore, les portefeuilles les plus importants par la taille étaient détenus par des investisseurs institutionnels, qu'ils soient suisses (30,9%) ou étrangers (40,4%). Par ailleurs, les particuliers suisses et étrangers ont conservé une place importante, à respectivement 10,6% et 11,8%. L'euro a encore perdu de son importance comme monnaie de placement en 2013: les placements en euros ne représentent plus que 18% de l'ensemble des portefeuilles de titres, contre 25% en 2009. Le dollar américain se maintient au niveau de 2012, à 22%. La principale monnaie de placement est le franc suisse, à plus de 51%.

Les clients institutionnels détiennent la part des dépôts la plus importante, l'euro toujours sur la pente descendante

Graphique 11

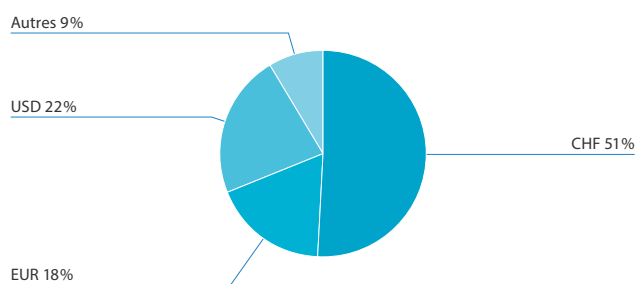
Structure des portefeuilles en dépôt par clients, fin 2013



Source: BNS

Graphique 12

Structure des portefeuilles en dépôt par monnaies, fin 2013



Source: BNS

La faiblesse des taux d'intérêt, qui perdure depuis 2008, a suscité des arbitrages au niveau des positions du bilan. A fin 2013, les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements s'élevaient à CHF 601,7 milliards. Par rapport à 2012, cela correspond à une croissance marquée de 14,3%, due au moins pour moitié au fait que PostFinance a été intégrée pour la première fois dans les statistiques de la BNS. Au total, 92,5% des dépôts de la clientèle sous forme d'épargne et de placements provenaient de clients suisses en 2013. Ils comprennent en particulier les positions «Comptes de libre passage (2^e pilier)» et «Avoirs de la prévoyance liée (3^e pilier)». Les engagements à terme envers la clientèle (dépôts à terme) se sont inscrits en baisse de CHF 14,9 milliards, à CHF 246,2 milliards. Les dépôts à terme étaient détenus en majorité (75%) par des clients étrangers.

Engagements sous forme d'épargne et de placements, dépôts à terme: arbitrages motivés par les taux d'intérêt

Les dépôts fiduciaires⁸ gérés par des banques en Suisse ont diminué de CHF 17 milliards en 2013 pour s'établir à CHF 120,7 milliards (-12,4%). Ils s'élevaient encore à CHF 482,9 milliards en 2007, mais n'ont cessé de se réduire depuis lors. Les dépôts fiduciaires étant investis le plus souvent sur le marché monétaire, ils ont perdu beaucoup de leur attrait ces dernières années en raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt.

Recul progressif des dépôts fiduciaires depuis 2007

En 2013, globalement, le secteur bancaire suisse a bénéficié d'afflux d'actifs en provenance des marchés émergents ainsi que d'une expansion marquée du marché des capitaux, ce qui a plus que compensé le recul des actifs sous gestion en provenance d'Europe occidentale – recul qui s'explique sans doute principalement par la régularisation des situations héritées du passé et les règlements d'impôts en résultant. Dès lors, le secteur bancaire suisse a pu défendre sa position en matière de Private Banking transfrontalier, domaine dont il reste le leader mondial avec une part de marché de 26%.⁹

Sorties d'actifs plus que compensées par les entrées en provenance des marchés émergents

4.2 Evolutions en 2014

A fin mai 2014, le total des actifs sous gestion dans des banques en Suisse s'élevait à CHF 6 310 milliards, ce qui correspond à une hausse de 3,8% par rapport à fin 2013.¹⁰ Les portefeuilles de titres ont encore gonflé et s'élevaient à CHF 5 308 milliards à fin mai 2014. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont progressé à CHF 627 milliards, de même que les dépôts à terme à CHF 255 milliards. En revanche, les dépôts fiduciaires ont légèrement baissé: à fin mai 2014, ils s'élevaient à CHF 120 milliards.

Nouvelle hausse des actifs sous gestion

Les banques qui ont déjà publié leur rapport semestriel ont enregistré pour la plupart un afflux d'actifs. Cela reflète l'évolution observée jusqu'à présent dans les statistiques de la BNS. Pour l'avenir, il faut s'attendre à un recul des actifs en provenance d'Europe occidentale, en raison notamment de la régularisation des situations héritées du passé, mais les afflux d'actifs en provenance des marchés émergents – Amérique latine et Europe orientale en tête – devraient rester sur leur trajectoire ascendante. Globalement, ces deux mouvements combinés devraient conduire à une augmentation des actifs sous gestion. La place financière suisse conserve tout son attrait et, selon les pronostics, elle restera à moyen terme le leader mondial du Private Banking

Afflux d'actifs en perspective, notamment en provenance des marchés émergents

⁸ Les dépôts fiduciaires sont gérés par la banque en son propre nom, mais sur ordre et pour le compte du client et aux risques de ce dernier. Les opérations correspondantes englobent notamment le crédit, le placement ou la prise de participations.

⁹ The Boston Consulting Group 2014

¹⁰ Les données concernant l'année en cours reposent sur des enquêtes partielles et ne sont donc pas comparables à celles de l'année dernière, qui reposaient sur des enquêtes exhaustives.

transfrontalier. A plus long terme toutefois, les places financières de Hong Kong et Singapour pourraient bien tenter de la détrôner: grâce à leur proximité géographique avec un marché asiatique en pleine expansion, elles bénéficient en effet d'une forte croissance.

5 Emploi dans les banques en Suisse

En 2013, les banques en Suisse ont totalisé 105 735 postes (en équivalents plein temps) au niveau national, soit 579 de plus qu'en 2012. Sans l'intégration de PostFinance dans les statistiques de la BNS, leurs effectifs en Suisse auraient baissé de 2 840 postes. Ces réductions de personnel sont pour l'essentiel le fait des deux grandes banques (-1 955 postes, soit -5%), ainsi que des banques étrangères (-1 313 postes, soit -6,6%). S'agissant de ces dernières, les baisses d'effectifs sont dues pour moitié à des fermetures et à des rachats. Les banques régionales et caisses d'épargne ont réduit leurs effectifs de 164 postes (-3,9%). Selon l'enquête de l'ASB, 66,1% des banques ayant répondu tablent sur une stabilité de l'emploi au second semestre 2014. Elles sont 18,5% à anticiper une hausse de leurs effectifs, mais 15,4% à envisager une évolution inverse en Suisse. Les premières représentant une part plus importante de l'emploi total, la tendance en matière d'emploi devrait être légèrement positive au second semestre 2014.

5.1 Evolutions en 2013

Comme indiqué préalablement, PostFinance a été intégrée en 2013 dans les statistiques de la BNS, ce qui a donné lieu à une hausse nette de l'emploi en Suisse de 579 postes (en équivalents plein temps). Sans cela, on aurait enregistré 2 840 suppressions de postes (-2,7%) dans les banques en Suisse. A fin 2013, les banques employaient en Suisse 105 735 personnes. La légère augmentation des effectifs contraste avec l'évolution des salaires et rémunérations en Suisse (en baisse de CHF 1 505 millions, à CHF 16,5 milliards), qui reflète les diverses mesures d'économies prises par les banques.

Hausse des effectifs en raison de l'intégration de PostFinance

En 2013, les deux grandes banques ont supprimé 1 955 postes en Suisse dans le cadre de leurs mesures d'économies. Les banques régionales et caisses d'épargne n'ont pas non plus échappé à la pression des coûts, qui a conduit à la suppression de 164 postes. Les chiffres de l'emploi dans les banques étrangères se sont inscrits en recul de 1 313 postes en 2013, ces baisses d'effectifs résultant pour moitié de fermetures et de rachats. S'agissant des banquiers privés, on a enregistré une légère réduction de personnel (-18 postes, soit 0,4%). Mais compte tenu du fait que le nombre de banquiers privés est passé de treize à onze, cette réduction pourrait aussi être interprétée comme une augmentation de personnel.

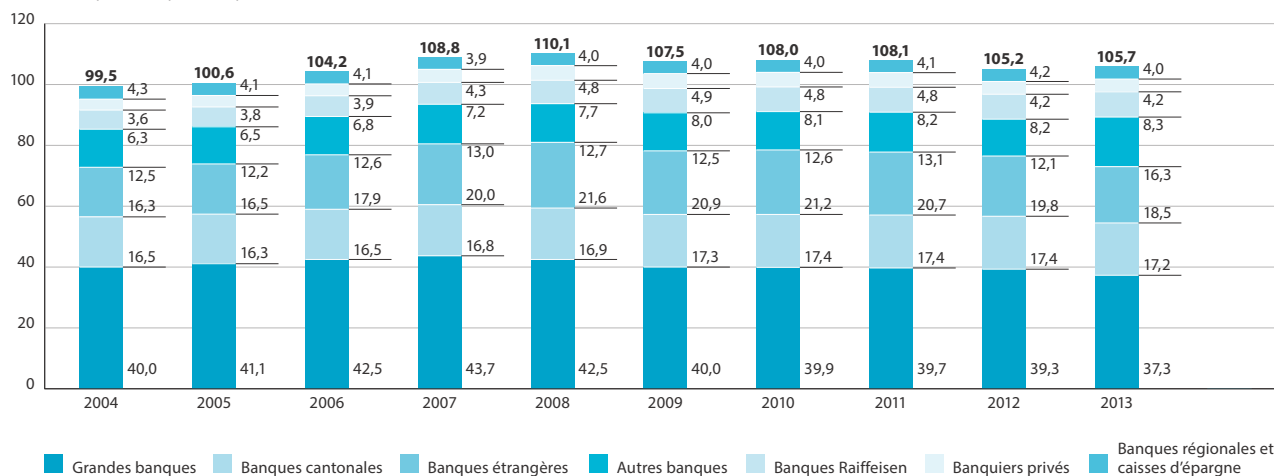
Forte réduction des effectifs dans les grandes banques

Les effectifs des banques Raiffeisen ont progressé en 2013 de 0,6% (50 postes). Dans la catégorie «autres banques», ils ont fait un bond spectaculaire (+34,4%) en raison de l'intégration de PostFinance. Mais même sans prendre en compte ce facteur, le groupe des «autres banques» a créé 751 postes, ce qui correspond à une hausse des effectifs de 4,6% par rapport à 2012.

Hausse des effectifs dans les «autres banques», même sans PostFinance

Emploi dans les banques en Suisse

en milliers d'équivalents plein temps



Source: BNS

À fin 2013, les banques suisses employaient 39 152 femmes. La part des femmes dans leurs effectifs s'est ainsi inscrite en légère progression sur un an, passant de 36,9% à 37%. Comme les années précédentes, les banques Raiffeisen sont en tête des employeurs de main d'œuvre féminine (47,3%), suivies des «autres banques» (46,2%, en raison de l'intégration de PostFinance) puis des banques régionales et caisses d'épargne (45%).

Légère hausse de l'emploi féminin

En 2013, le taux de chômage dans le secteur bancaire suisse s'est établi en moyenne à 2,7%, soit un demi-point en dessous du taux de chômage dans l'économie globale (3,2%).

Faible taux de chômage dans le secteur bancaire par rapport aux autres secteurs

5.2 Evolutions en 2014

En février 2014, l'initiative contre l'immigration de masse a été adoptée. Cela a des incidences sur le secteur bancaire, qui a besoin de main d'œuvre étrangère qualifiée. Selon une enquête de l'AP Banques, les banques ont recruté 3 750 personnes en provenance des Etats membres de l'UE et de l'AELE ainsi que 610 personnes en provenance d'Etats non membres de l'UE en 2013. Pour l'année en cours et l'année prochaine, elles tablent sur un nombre à peu près équivalent de recrutements de personnes issues de ces régions. Au total, les banques employaient en Suisse quelque 28 000 collaborateurs étrangers (y compris les frontaliers et les saisonniers) en 2013.¹¹ Un éventuel contingentement de la main d'œuvre étrangère est de nature à aggraver le manque de personnel hautement qualifié (formation professionnelle supérieure et diplôme universitaire). C'est d'autant plus vrai qu'aucune des banques ayant répondu n'a indiqué recruter des étrangers en provenance des Etats membres de l'UE et de l'AELE au motif qu'elle leur verserait des salaires plus bas. Si les spécialistes étrangers venaient à manquer, il faudrait compenser ce déficit, à court terme, en recourant à l'externalisation à l'étranger et, à plus long terme, en renforçant les dispositifs de formation.

Les banques ont besoin de main d'œuvre étrangère qualifiée

¹¹ Estimation sur la base de statistiques de l'Office fédéral de la statistique.

Effectifs en Suisse¹²

En équivalents plein temps	Etat au 31 déc. 2013	Etat au 30 juin 2014	Evolution au 1 ^{er} semestre 2014			
			Entrées	Sorties	Net	En %
Suisse	90 574	89 884	3 400	4 090	-690	-0,7%

Remarque:
Nombre de réponses: 189

Source: Enquête relative à l'évolution du personnel, ASB 2014

Au premier semestre 2014, le taux de chômage dans le secteur bancaire a baissé pour s'établir en moyenne un peu en dessous de 2,6%, alors qu'il a augmenté pour l'économie globale (juin 2014: 2,9%).

Baisse du taux de chômage dans le secteur bancaire

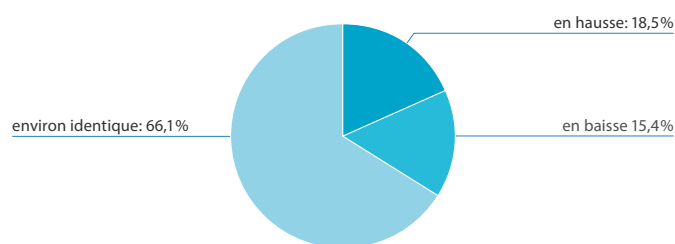
L'enquête annuelle de l'ASB relative à l'évolution du personnel dans les banques en Suisse indique un léger recul des effectifs au premier semestre 2014: le nombre de postes (en équivalents plein temps) aurait diminué de 690 (-0,7%) entre la fin 2013 et le 30 juin 2014. Les banques ayant répondu ont enregistré 3 400 entrées et 4 090 sorties.

Recul de l'emploi au premier semestre 2014

Selon l'enquête effectuée en juillet 2014, 66,1% des banques ayant répondu anticipent une stabilité de l'emploi au second semestre 2014. C'est un résultat similaire à celui de 2012. Elles sont 18,5% à anticiper une hausse de leurs effectifs, mais 15,4% à envisager une évolution inverse en Suisse. Celles qui anticipent une hausse de leurs effectifs représentant une part plus importante de l'emploi total, la tendance en matière d'emploi devrait être légèrement positive au second semestre 2014.

Tendance légèrement positive attendue pour le second semestre

Evolution de l'emploi attendue pour le second semestre 2014



Remarque:
Chiffres représentatifs des banques ayant répondu (189).

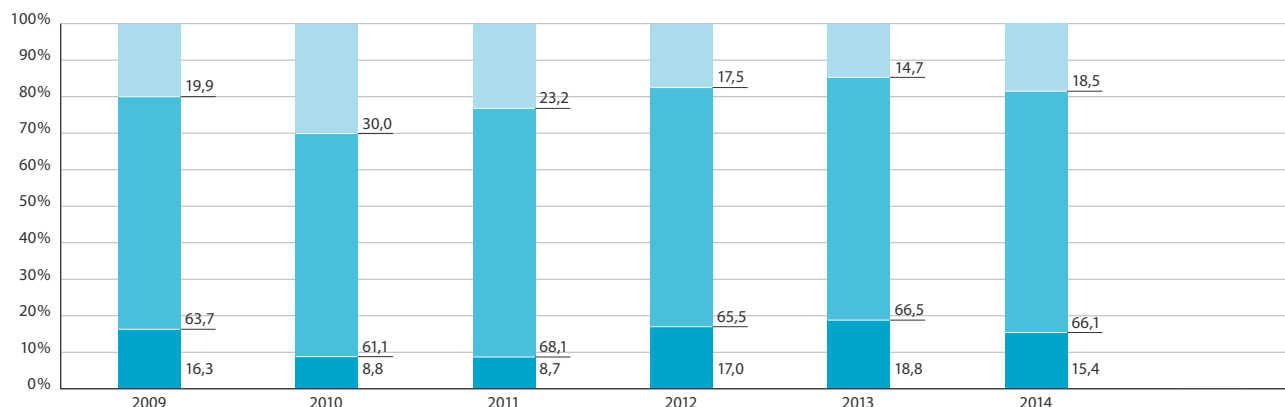
Source: Enquête relative à l'évolution du personnel, ASB 2014

Dans les dernières enquêtes relatives à l'évolution du personnel, la majorité des banques ont toujours répondu «environ identique». On observe davantage d'écarts significatifs dans les catégories de réponse «en hausse» et «en baisse».

La stabilité de l'emploi en tête dans les dernières enquêtes

¹² Les effectifs à fin 2013 résultant de l'enquête de l'ASB sont inférieurs à ceux résultant des statistiques de la BNS. Cet écart s'explique par le taux de réponse à l'enquête de l'ASB. L'enquête a été effectuée auprès de 266 banques en Suisse. Le taux de réponse a été de 74,4%, ce qui représente 85,7% des effectifs des banques en Suisse. S'agissant de l'enquête relative à l'évolution du personnel au second semestre par domaines d'activité, le taux de réponse s'est établi entre 32% et 38,7%.

Résultats des enquêtes sur l'évolution du personnel pour les seconds semestres 2009 à 2014



Remarque:
Parts en % de toutes les réponses aux enquêtes relatives à l'évolution du personnel au second semestre.

■ en baisse ■ environ identique ■ en hausse

Source: Enquête relative à l'évolution du personnel, ASB 2014

Les prévisions quant à l'évolution de l'emploi varient selon le domaine d'activité. S'agissant du Private Banking et des opérations de négoce, les banques anticipent une tendance légèrement baissière. Dans les domaines du Retail Banking et de l'Asset Management institutionnel, elles tablent en majorité sur une stabilité de l'emploi. Enfin, dans le domaine Logistique et Opérations (*back office*), elles prévoient une tendance légèrement haussière en raison notamment des évolutions réglementaires.

Tendance légèrement négative pour le Private Banking et les opérations de négoce

Tendances de l'emploi au second semestre 2014, par domaines d'activité

Total	Retail Banking	Private Banking	Asset Management institutionnel	Opérations de négoce	Logistique et Opérations (<i>back office</i>)
→ ↗	→	→ ↘	→	→ ↘	→ ↗

Remarque:
le nombre de réponses varie entre 85 et 103 selon les domaines d'activité, il est de 189 pour le «total». Les retours étant nettement plus nombreux pour le «total» que pour les différents domaines d'activité, la représentativité des résultats est parfois limitée. Les tendances sont définies au regard des réponses pondérées du nombre de collaborateurs.

Source: Enquête relative à l'évolution du personnel, ASB 2014

6 Focus: l'Union bancaire européenne

L'UE construit et concrétise actuellement son plus grand projet politique et économique depuis l'introduction de l'euro: le projet «Union bancaire». La mise en place d'une union bancaire vise à renforcer l'intégration du système bancaire européen et entend enrayer le cercle vicieux des crises bancaires et crises de la dette souveraine, qui s'alimentent mutuellement. L'Union bancaire européenne repose sur un socle de règles uniformes et s'appuie sur les trois piliers suivants: un mécanisme de surveillance unique (MSU), un mécanisme de résolution unique (MRU) et un système de garantie des dépôts. Bien que la Suisse ne soit pas membre de l'UE, ce projet pharaonique n'est pas sans incidences sur la place financière suisse.

La crise de l'euro a mis en lumière dans la douleur le cercle vicieux des crises bancaires et crises de la dette souveraine, qui s'alimentent mutuellement. La hausse des taux des emprunts d'Etat, et plus d'une fois leur défaillance, ont entraîné pour les banques des moins-values qui se sont répercutées négativement sur les bilans. Il en est résulté une détérioration de la situation financière des banques, dont certaines ont dû être renflouées par leurs Etats nationaux – d'où une dégradation financière pour ces derniers aussi. Cette spirale négative a déclenché une crise de confiance qui a compromis la stabilité de l'union monétaire dans son ensemble. L'Union bancaire vise à enrayer ce cercle vicieux et à éviter que les contribuables fassent les frais des pénuries de liquidités ou de l'éventuelle insolvabilité d'une banque à l'avenir.

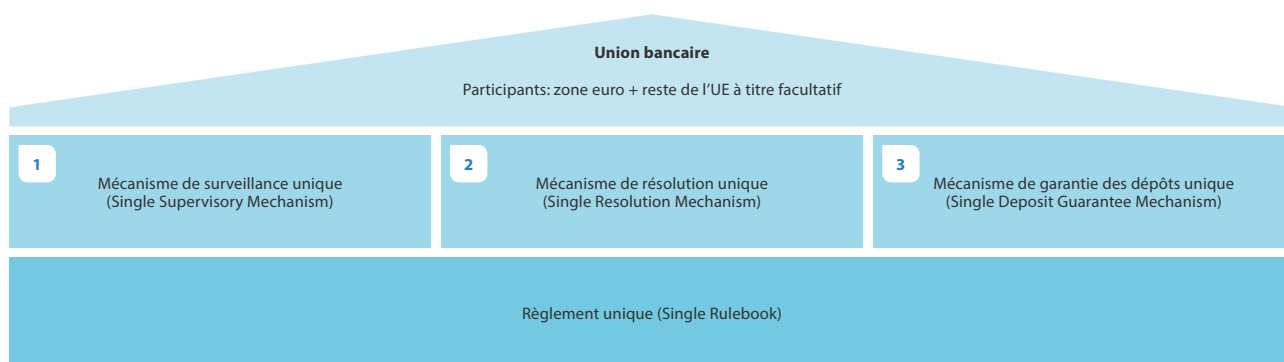
L'Union bancaire: une réaction à la crise

L'Union bancaire est le plus grand projet politique et économique de l'Europe depuis l'introduction de la monnaie unique. Sa mise en place rapide est considérée comme un exemple du bon fonctionnement des rouages politiques bruxellois. L'Union bancaire repose sur trois piliers – surveillance, résolution et garantie des dépôts – dotés chacun d'un mécanisme spécifique. Ces mécanismes s'appliquent dans l'ensemble de la zone euro ainsi que, facultativement, dans les autres pays de l'UE (possibilité d'*opt-in*). Le socle est constitué d'un règlement uniforme européen («Single Rulebook») qui prescrit une mise en œuvre nationale pour tous les Etats membres de l'UE.

Trois piliers

Graphique 18

Structure de l'Union bancaire



Source: ASB

Le règlement uniforme ou «Single Rulebook» s'adresse aux 28 Etats membres de l'UE et s'applique à tous les établissements financiers opérant sur le marché intérieur de l'UE. Comptent parmi ses éléments principaux les dispositions suivantes:

- le dispositif CRD IV/CRR (Capital Requirements Directive and Regulation, Directive et Règlement sur les exigences de fonds propres), qui transpose les normes de Bâle III dans l'UE,
- la Directive sur le redressement et la résolution des crises bancaires (EU Bank Recovery and Resolution Directive, BRRD), qui établit un cadre pour les situations où une banque n'est plus viable et doit être démantelée en bon ordre,
- la Directive relative aux systèmes de garantie des dépôts (Deposit Guarantee Schemes Directive, DGSD), qui prévoit des mesures permettant d'assurer la protection des dépôts des clients en cas d'insolvabilité d'une banque.

Le règlement uniforme: un socle pour l'ensemble de l'UE

Le mécanisme de surveillance unique (Single Supervisory Mechanism, SSM) centralise la surveillance bancaire au sein de l'Union bancaire. Il transfère à la Banque centrale européenne (BCE) le rôle d'autorité de surveillance centralisée. A partir de novembre 2014, la BCE contrôlera donc directement les quelque 130 banques les plus importantes¹³ au sein de l'Union bancaire. Les autorités compétentes nationales, dans un premier temps, continueront d'assurer le contrôle des autres banques. La BCE aura le droit d'intervenir au besoin auprès de n'importe quelle banque dans l'Union bancaire. Les autorités de surveillance nationales auront envers la BCE une obligation d'information permanente et appliqueront ses ordonnances, directives ou instructions générales. Un millier de postes seront créés à la BCE pour lui permettre d'assumer cette nouvelle mission de contrôle bancaire.

Le mécanisme de surveillance unique: la BCE, autorité de surveillance centralisée

Afin d'identifier et d'éliminer les séquelles du passé avant d'entreprendre sa mission de contrôle, la BCE a lancé, en collaboration avec les autorités nationales compétentes, une évaluation complète (Comprehensive Assessment) des banques relevant de sa surveillance directe. Cette évaluation se compose de trois éléments: une analyse des risques (Risk Assessment), une analyse des bilans (Balance Sheet Assessment / Asset Quality Review) et un test de résistance à l'échelle de l'UE. L'analyse des bilans a pris fin au mois d'août 2014; le test de résistance aura lieu ensuite. Les résultats de l'évaluation globale seront publiés durant la seconde quinzaine du mois d'octobre. Les banques dont on constate qu'elles manquent de fonds propres doivent se refinancer, prioritairement en se tournant vers le marché des capitaux, en ne distribuant pas les bénéfices ou en cédant des actifs. A titre exceptionnel, des fonds publics nationaux peuvent être mis à disposition et il peut être fait appel au Mécanisme européen de stabilisation financière (MEF).

Une évaluation globale (Comprehensive Assessment) pour démarrer sur de bonnes bases

Le mécanisme de résolution unique (Single Resolution Mechanism, SRM) centralise les compétences clés permettant de gérer la défaillance de banques au sein de l'Union bancaire et met en œuvre les dispositions matérielles de la Directive sur le redressement et la résolution des crises bancaires (EU Bank Recovery and Resolution Directive, BRRD). En vertu de ces dispositions, la résolution se fait selon un processus complexe en plusieurs étapes:

1. La BCE notifie qu'une banque est insolvable ou risque de l'être à brève échéance.
2. La nouvelle instance centralisée de résolution, le Conseil de résolution unique (Single Resolution Board, SRB), élabore le plan de résolution détaillé en étroite concertation avec les autorités nationales.
3. La Commission (parfois aussi le Conseil de l'UE) se prononce formellement sur ce plan.

Le mécanisme de résolution unique: un processus gradué pour les banques défaillantes

¹³ Un établissement de crédit est réputé important lorsque le total de son bilan est supérieur à EUR 30 milliards ou lorsqu'il représente 20% du produit intérieur brut (PIB) de son pays d'origine. Toutefois, dans chaque pays participant, au moins les trois établissements de crédit les plus importants feront l'objet d'une supervision directe par la BCE, quelle que soit leur taille en termes absolus (source: Commission européenne).

Le mécanisme de résolution unique prévoit la création d'un fonds supranational *ex ante* pour la résolution et le redressement des banques. Ce fonds sera financé par des contributions des banques. Dans un délai de huit ans à compter du 1^{er} janvier 2016, les moyens disponibles du fond devront s'élever au minimum à 1% des dépôts garantis de tous les établissements de crédit autorisés au sein de l'Union bancaire (sur la base des chiffres actuels, cela représenterait un volume d'environ EUR 55 milliards). Les contributions des banques se composeront d'un montant forfaitaire et d'un montant corrigé du risque. Le Conseil de résolution unique sera opérationnel à partir du 1^{er} janvier 2015. Le Règlement établissant le MRU entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Création d'un fonds de résolution supranational *ex ante*

Le troisième pilier de l'Union bancaire est un mécanisme de garantie des dépôts unique assorti lui aussi d'un fonds supranational *ex ante*. Toutefois, en raison de résistances politiques, il n'existe à l'heure actuelle aucune proposition en ce sens qui soit susceptible d'instaurer une «vraie» mutualisation. La Directive relative aux systèmes de garantie des dépôts (qui fait partie du «Single Rulebook») prévoit cependant des fonds nationaux de garantie des dépôts *ex ante* et ouvre la voie à un mécanisme facultatif d'octroi de crédit réciproque entre les systèmes de garantie des dépôts des divers Etats membres de l'UE, mais sans caractère contraignant.

Le mécanisme de garantie des dépôts unique: un troisième pilier qui se heurte à des résistances

Parce qu'elle est une place financière d'envergure internationale qui entretient des relations étroites avec l'UE, la Suisse suit de près les avancées de l'Union bancaire européenne. La mise en place d'une union bancaire au sein de l'UE et de la zone euro devrait accroître la stabilité en Europe. Elle vise à prévenir toute extension des risques bancaires locaux qui, par son ampleur, serait susceptible d'affaiblir l'ensemble de la zone euro. La stabilisation en résultant serait aussi bénéfique pour la Suisse et notamment pour son secteur bancaire.

L'Union bancaire européenne devrait avoir un effet stabilisateur

En effet, l'Union bancaire ne résoudra pas pour autant tous les problèmes. Elle n'est qu'un élément de l'architecture économique européenne. Les réformes du marché de l'emploi, la discipline et la convergence fiscales sont prioritaires pour assurer la croissance économique et la prospérité en Europe. L'Union bancaire européenne ne pourra être efficace sans une mise en œuvre pleine et entière, conforme à la volonté du législateur. Toute dilution dictée par l'opportunisme politique (comme p. ex. dans le cas des critères de Maastricht) serait à haut risque et porteuse d'une crise de confiance. Les différents éléments de l'Union bancaire sont conçus pour fonctionner en symbiose. L'absence d'un mécanisme de garantie des dépôts unique est de nature à compromettre la stabilité car, en cas de crise, les flux financiers pourraient continuer d'aller de pays relativement instables vers des pays relativement stables.

L'Union bancaire, condition nécessaire mais non suffisante d'une architecture économique européenne performante

Les grandes filiales d'établissements bancaires étrangers dans l'UE relèveront à l'avenir du contrôle direct de la BCE. A l'automne 2014, UBS Luxembourg S.A. sera la seule société suisse à être contrôlée par la BCE. Sur le fond, l'uniformisation de la réglementation du secteur bancaire européen est bénéfique pour la place financière suisse: à terme, elle peut permettre aux banques suisses ayant des filiales dans divers Etats membres de l'Union bancaire de faire des économies et de bénéficier d'une flexibilité accrue.

A l'avenir, intégration des filiales étrangères présentes dans la zone euro au sein de l'Union bancaire

Les prescriptions suisses en matière de surveillance bancaire, de résolution et de redressement sont dans leur grande majorité équivalentes à celles de l'Union bancaire. Néanmoins, et malgré la résistance avérée de son système de garantie des dépôts aux crises, la question de savoir si la création de fonds *ex ante* pour la résolution et la garantie des dépôts est nécessaire pourrait se poser à l'avenir. La tendance est en effet à l'harmonisation internationale formelle. Les critères pertinents sont toutefois l'équivalence matérielle et la qualité de la mise en œuvre, que le système suisse assure parfaitement à l'heure actuelle.

Equivalence entre le système suisse et celui de l'Union bancaire en matière de surveillance bancaire, de résolution et de garantie des dépôts

Il y a lieu de s'interroger sur la valeur ajoutée qu'apporterait en Suisse un éventuel fonds *ex ante* pour la résolution et le redressement des banques, dans la mesure où les fondements juridiques existants (OIB-FINMA, train de mesures *too big to fail*) assurent déjà une sécurité et une stabilité satisfaisantes. Un fonds entraînerait des charges administratives élevées pour une utilité marginale. S'agissant de la garantie des dépôts, changer de système pour passer à un fonds *ex ante* apparaît tout aussi inutile. Là encore, les surcoûts administratifs seraient excessifs par rapport à la valeur ajoutée. Le quasi-fonds suisse est similaire à celui de l'UE par la taille, mais globalement plus léger pour le système. Les moyens financiers immédiatement disponibles en Suisse – au total CHF 3 milliards – représentent à l'heure actuelle 0,7% des dépôts garantis¹⁴ (objectif de l'UE: 0,8% dans dix ans). On peut donc considérer le système suisse comme équivalent. Au besoin, les banques apportent des contributions supplémentaires à hauteur de CHF 3 milliards. Un éventuel transfert du quasi-fonds dans un fonds *ex ante* réduirait comptablement le bénéfice des banques pour l'année concernée, ce qui les confronterait à de nouvelles difficultés.

Faible valeur ajoutée des fonds *ex ante* en Suisse

¹⁴ Selon esisuisse, à fin 2013, les dépôts garantis s'élevaient en Suisse à CHF 430 milliards.

7 Bibliographie

Association suisse des banquiers (ASB)

«Directives relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires», juin 2012

«L'Association suisse des banquiers adapte l'autorégulation pour les financements hypothécaires», juin 2014

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)

«Circulaire 2008/2 Comptabilité – banques», mars 2011

BAK Basel Economics (BAKBASEL)

«L'importance économique du secteur financier en Suisse», étude mandatée par l'Association suisse des banquiers (ASB) et l'Association Suisse d'Assurances (ASA), décembre 2013

Banque centrale européenne (BCE)

«Liste des entités soumises à la surveillance prudentielle ayant reçu notification de l'intention de la BCE de les considérer comme importantes», juin 2014

Banque nationale suisse (BNS)

«Les banques suisses 2013», juin 2014

«Bulletin mensuel de statistiques économiques», juillet 2014

«Bulletin mensuel de statistiques bancaires», juillet 2014

Commission européenne (CE)

«Union bancaire», 8 juillet 2014

Office fédéral de la statistique (OFS)

«Statistique de l'emploi (STATEM) – Difficultés de recrutement», 1^{er} trimestre 2014

«Frontaliers (STAF)», 4^e trimestre 2013

«Enquête suisse sur la population active (ESPA)», 4^e trimestre 2013

The Boston Consulting Group (BCG)

«Global Wealth 2014: Riding a Wave of Growth», juin 2014

Z/Yen Group Limited

«The Global Financial Centres Index (GFCI) 15», mars 2014

• Association suisse des banquiers
Aeschenplatz 7
Case postale 4182
CH-4002 Bâle
T +41 61 295 93 93
F +41 61 272 53 82

office@sba.ch
www.swissbanking.org
twitter.com/SwissBankingSBA
www.facebook.com/SwissBanking
www.swissbanking.org/home/blog